

Hauts-de-France, Somme

Longueau

Le Plateau

rue Victor-Hugo, rue Denis-Papin, rue Pasteur, rue Général-Gallieni, rue Général-de Gaulle, rue de la République,

Cité jardin de la Compagnie des Chemins de fer du Nord, dite cité de la Gare, cité du Plateau, Grande Cité ou cité de Longueau

Références du dossier

Numéro de dossier : IA80003414

Date de l'enquête initiale : 2004

Date(s) de rédaction : 2004, 2016

Cadre de l'étude : inventaire topographique Amiens métropole, patrimoine de la Reconstruction La première Reconstruction

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : cité jardin

Appellation : cité de la Compagnie des Chemins de fer du Nord, cité du Plateau

Parties constituantes non étudiées : salle des fêtes, kiosque

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales :

Historique

La construction de la cité après la première guerre mondiale

Parmi les sources conservées au Centre des Archives du Monde du Travail, figurent la reproduction d'un plan des cités de Longueau et un album présentant les différents types de logements construits de mai 1919 à juillet 1921, par M. M. Dautry ingénieur en chef de l'entretien, Achermann et Brulard, ingénieurs principaux, Durand, Jean, Guillaume, Loiseau, ingénieurs, Dubois ingénieur adjoint, Balayer inspecteur, sous la direction de M. M. Javary, ingénieur en chef de l'exploitation, Brévillé, ingénieur en chef du matériel et de la traction, Aumont et Tettelin, ingénieurs en chef des travaux et de la surveillance.

L'album présente plusieurs types de logements exécutés à Longueau en plusieurs commandes. Le projet est présenté dans une note de 1920 (annexe 1) et dans un rapport de l'inspecteur du travail de 1921 (annexe 2), qui décrit les caractéristiques des habitations et l'avancement des travaux, auquel répond un rapport de l'ingénieur (annexe 3). A cette date, seules sont construites les maisons des types Rolland et Delorme (102), ainsi que 108 maisons provisoires en bois. Le rapport du comité de gestion des cités au directeur (annexe 6) indique qu'en 1922, les cités de Longueau comptent 206 maisons provisoires en bois, 288 logements en dur et 83 chambres de célibataires aménagées dans des baraquements. La grande cité est une extension de celle de 21 logements qui existait avant guerre. Ces maisons, construites à l'ouest de la cité vers 1910 (date portée sur l'une d'entre elles), sont partiellement conservées (ill. 44 à 47).

En 1923, 23 nouveaux logements sont construits ; à cette date, il existe une salle des fêtes provisoire aménagée dans un bâtiment de bois réemployé, un établissement de **bains-douches** mais pas d'écoles ni de bibliothèque, faute de bâtiment disponible et de terrains. La société musicale (l'Avenir musical et la Lyre des cheminots réunis) a été créée en 1921.

En 1924, il existe 114 logements de bois et 291 en dur. Le compte rendu de l'assemblée générale des cités du chemin de fer du Nord du 17 mai 1925 énumère les installations réalisées de 1919 à 1925 : la cité, où sont construits 516 logements, possède, dès 1922, un **dispensaire**. L'année suivante, elle est équipée d'un jardin d'enfant, de **bains-douches**, d'une salle des fêtes, « constituée par une baraque Adrian de 30 m X 6 m. », d'une société musicale, ainsi que d'un **terrain de sport**. Une **école ménagère** est ouverte en 1924. Plusieurs photographies et un plan donnent des représentations de la cité, au

début des années 1920 (ill.). A. Goissaud fait lui aussi une description de la cité (annexes 4 et 5) dans les numéros de *La Construction Moderne* de 1926 et 1927. Les matrices cadastrales conservées aux archives départementales indiquent que la construction des maisons par la compagnie des Chemins de fer du Nord, débute en 1921. Elles mentionnent également la construction des équipements.

Une première salle des fêtes (1925), construite en bordure de la route d'Amiens, est démolie vers 1931 (date d'imposition) et remplacée par une seconde (1930), construite rue de la République.

Une première salle de musique (1930), située rue des Rotondes, est démolie durant la seconde guerre mondiale et reconstruite en 1948, rue Gallieni.

Une première école ménagère, installée dans une maison construite en 1925 (square Jean-Jaurès), est reconstruite en 1950.

Une salle de gymnastique (1930), située rue de la République et démolie vers 1946 (date d'imposition) est reconstruite rue Victor-Hugo ; une maison de bains-douches, enfin un kiosque (1930) est construit rue de la République ; une bibliothèque (1950) rue du Général-De Gaulle.

Parmi les sources conservées aux archives départementales (série O), un plan de 1924 donne une illustration partielle de la cité, qui est représentée sur un plan de 1931 (ill.).

Elle comprend une quarantaine d'îlots dessinés par un réseau de voies orthogonales, aboutissant pour les rues est-ouest à plusieurs places reliées par une voie oblique en pente (avenue Victor-Hugo), descendant jusqu'à la gare de Longueau. A l'est de cette voie, deux rues au tracé irrégulier (rues du Maréchal-Foch et du Maréchal-Joffre) desservent des habitations. Un stade est visible au sud-est de l'avenue. Un square ponctue l'extrémité ouest de la rue Jean-Jaurès

Le plan de masse montre des zones homogènes au nord-ouest et aux abords des places, formées principalement de maisons à deux ou quatre unités d'habitation.

Un plan de 1944 donne une représentation de la cité à cette date et signale les bâtiments détruits ou très endommagés (ill. 42).

La reconstruction de la cité après la seconde guerre mondiale

Plusieurs plans sont établis après les bombardements de 1944 qui ont partiellement détruit la cité durant la Seconde Guerre mondiale.

Dans la série 15J, un rapport non daté attribuable à l'architecte Paul Dufournet résume les transformations réalisées dans le plan général de la cité (cf. annexe), suivant les directives du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme adressées aux inspecteurs généraux de l'Urbanisme, en 1945 (cf. annexe 11).

Les nouveaux logements sont construits sous la direction de l'architecte Paul Dufournet, inspecteur général de l'Urbanisme. Ce sont des logements individuels et des maisons à deux unités d'habitation en rez-de-chaussée (type D) ou à étage carré (types A, C et E), enfin des maisons en bande (type B) à étage carré.

En 1947, la quatrième tranche de construction comprend des logements doubles de quatre pièces à entrée latérale (type VB 14.082 420 et 421) et à entrée au nord (types VB 14.082 418 et 419), enfin des logements en bande (type VB 14.082 422 et 423).

Les matrices cadastrales permettent de suivre l'évolution des reconstructions de 1940 à 1944, puis de 1946 à 1949, enfin de 1950 à 1952 (cf. schéma).

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle, 2e quart 20e siècle

Dates : 1921 (daté par source), 1944 (daté par source), 1947 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Paul Dufournet (architecte urbaniste, attribution par source), Gustave Umbdenstock (architecte, attribution par source)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Raoul Dautry (commanditaire, attribution par source)

Description

La cité jardin, qui occupe la partie sud de la ville de Longueau, s'étend sur une surface d'environ 35 hectares, marquée au sud, par un fort dénivelé. Elle est structurée par une trame orthogonale suivant une orientation différente de celle des rues de la ville. Une voie oblique (rue Victor-Hugo) divise la cité en deux parties :

-à l'ouest les voies orthogonales dessinent 16 îlots, dont certains sont desservis par des impasses à demi-lune ;

-à l'est les voies présentent deux types de tracé, l'un orthogonal, au nord-est, suivant la même orientation que celles existant à l'ouest de la rue Victor-Hugo, l'autre à l'est présentant des voies serpentine ;

-enfin au sud-est, des voies orthogonales suivent une orientation distincte. Le réseau hiérarchisé est formé de voies larges (12 m pour les rues du Général-De Gaulle et Victor-Hugo et 10 m pour les rues Gallieni, Jean-Jaurès et Denis-Papin) et de voies plus étroites (7 m).

Une vaste place rectangulaire à pans coupés ponctue la rue Victor-Hugo.

On n'observe pas de traitement particulier des places bordées de différents types de maisons, qui ne sont pas systématiquement orientées sur les places. Plusieurs îlots sont desservis par des impasses à demi-lune, à l'ouest.

Les équipements sont situés à l'est de la rue Victor-Hugo : au sud, le stade Emile-Noël et les bains-douches, au nord, un terrain de sport.

Plusieurs réservoirs et château d'eau sont répartis au sud et à l'ouest de la cité.

Implantation du bâti : A l'exception de trois maisons à deux unités d'habitation situées 152 à 156b rue de la République et 141-143 rue de la Liberté, le bâti est implanté en retrait de la voie. Ce retrait est de 5,50 m et de 14,50 m (pour les maisons des années 1920), de 3 m et de 5 m (pour les maisons construites entre 1946 et 1952), enfin de 2 m pour les maisons postérieures à 1952.

Typologie du bâti à usage d'habitation : Le bâti est composé de maisons à deux, à trois et à quatre unités d'habitation, implantées sur limite parcellaire, et de maisons individuelles (cf. schéma).

rue Pierre Curie : Maisons à deux unités d'habitation implantées en coeur de parcelle d'angle. Construites en briques masquées par un enduit et couvertes de tuiles mécaniques, elles comptent un étage de comble. Porche latéral.

Les maisons à trois unités d'habitation occupent toutes des parcelles d'angle complexes, aux abords de la rue Victor-Hugo.

Les maisons à quatre unités d'habitation occupent des parcelles d'angle traversantes ; elles disposent d'un terrain d'environ 540 m² (pour les blocs rectangulaires) et de 168 m² (rue Pierre-Séward).

Les maisons à deux unités d'habitation disposent de parcelles plus petites (entre 240 et 400 m²).

Les maisons individuelles postérieures à 1946 disposent de jardins plus grands (de 600 à 900 m²)

Les maisons en bande ou rangée regroupées à l'est, sont postérieures à 1952, à l'exception de celles de la rue Denis-Papin.

Matériaux de construction :

Les habitations sont construites en béton d'agglomérés de scories (machefer) masqués par un enduit tyrolien et en pierre artificielle, dite pierre à plâtre, et couvertes de tuiles mécaniques.

Les petites dépendances sont construites en briques et couvertes de fibro-ciment.

Les habitations reconstruites après la seconde guerre mondiale sont construites en briques et couvertes d'ardoises.

Éléments descriptifs

Matériau(x) de couverture : ardoise

Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée, 1 étage carré

Typologies et état de conservation

Typologies : habitat individuel ; maison à plusieurs unités d'habitation ; maison élémentaire ; en rangée

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique, propriété privée

Présentation

Si elle n'est pas l'une des plus grandes et l'une des plus prestigieuses cités jardins de la Compagnie des Chemins de fer du Nord, la Grande Cité de Longueau est certainement l'une des mieux conservées, en dépit des reconstructions successives réalisées depuis 1945, en particulier celle des nombreuses maisons provisoires en bois.

L'importance de la cité jardin se traduit par sa taille, près de 35 hectares, qui modifie profondément la structure du village auquel elle est juxtaposée en 1920.

Le rythme de construction des habitations est remarquable, plus de 400 logements sont en effet construits en 1921 et en 1922, date à laquelle y résident 1537 habitants. Comme le montre le graphique (doc.), la croissance est fulgurante entre 1922 et 1934.

Les équipements de la cité sont relativement peu nombreux et modestes. Si elle possède un dispensaire renommé dès 1922, des bains douches et une salle des fêtes provisoire en 1923, elle ne compte pas d'école, celles-ci étant construites par la commune de Longueau. Les habitants devront attendre 1930 pour voir construire une salle des fêtes et un kiosque (aujourd'hui détruits). Pourtant, les activités qui s'y développent (sociétés musicales, sportives) et qui ne se traduisent pas nécessairement par une construction spécifique, il s'agit le plus souvent d'une maison aménagée, sont exemplaires de la culture des cités de cheminots voulue par Raoul Dautry.

Les transformations de la cité après la seconde guerre mondiale traduisent une remise en question des principes de conception de la cité d'origine. La trame est fortement modifiée et les équipements supprimés ou transférés à la ville.

Références documentaires

Documents d'archive

- AN / CAMT Série 48 AQ ; 48 AQ 3301/1. **Rapport sur les cités (1930-1935).**
- AN / CAMT Série 48 AQ ; 48 AQ 3301/2. **Les cités jardins des chemins de fer du Nord**, album, s. d.

- AN / CAMT Série 202 AQ ; 202 AQ 1188. **Compte rendu de l'assemblée générale des cités du chemin de fer du Nord (17 mai 1925). Rapport du comité de gestion des cités (1922-1924) et annexes (1925-1927).**
- AN / CAMT Série 202 AQ ; 202 AQ 1191. **Cités ouvrières. Construction de logements et travaux d'amélioration divers dans les cités (1920-1929).**
- AD Somme. Série O ; 99 O 2407. **Longueau. Administration communale (1870-1939).**
- AD Somme. Série J ; 15J 98. **Fonds Dufournet. Longueau. Reconstruction : plans généraux (1943-1946).**
- AD Somme. Série J ; 15J 99. **Fonds Dufournet. Longueau. Reconstruction : plans généraux (1944-1947).**
- AD Somme. Série J ; 15J 96. **Fonds Dufournet. Longueau. Reconstruction : dossiers de l'architecte en chef (1945-1947).**
- DAUTRY, M. "Les cités-jardins du Chemin de fer du Nord". Communication faite à la société de médecine publique et de génie sanitaire. Séance du 22 mars 1923. *Revue d'hygiène*, Paris : Masson & Cie éditeurs.

Documents figurés

- **Type D. N. Rolland frères. 1 logement de 5 pièces. Longueau 6 (commande du 15 octobre 1920)**, s. d. (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).
- **Type Rolland. 4 logements de 4 pièces. 9 maisons construites à Longueau (commande du 15 mai 1920)**, s. d. (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).
- **Type D. N. Rolland frères. 3 logements de 4 pièces. Longueau 4 (commande du 15 octobre 1920)**, s. d. (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).
- **Type D. N. Rolland frères. 4 logements de 4 pièces**, s. d. (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).
- **Type Delorme-Cahen. 2 logements de 4 pièces. 47 maisons construites à Longueau (commandes du 27 mars 1920 et du 29 novembre 1920)**, s. d. (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).
- **Maisons provisoires en bois (logement à 4 pièces)**, s. d. (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).
- **Type Rolland. 2 logements de 4 pièces**, s. d. (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).
- **Maisons provisoires en bois (logement à 3 pièces)**, s. d. (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).
- **Type D. N. Rolland frères. 1 logement de 6 pièces. Longueau 2 (commande du 15 octobre 1920)**, s. d. (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).
- **Cités de Longueau**, photographie, s. d. (C. A. M. T. ; 202 AQ 1189).
- **Commune de Longueau. Construction d'un groupe scolaire avec logement. Plan de l'agglomération**, tirage de plan, dessin par Eugène Poitoux, architecte communal, 1924 (AD Somme ; 99 O 2407).

- **Entrée de la cité (carrefour et maisons surplombant la voie ferrée)**, photographie, s. d. (C. A. M. T. ; 202 AQ 1189).
- **La rue Victor-Hugo**, photographie, s. d. (C. A. M. T. ; 202 AQ 1189).
- **Longueau. Le stade**, photographie, s. d. (C. A. M. T. ; 202 AQ 1189).
- **"Cité-jardin à Longueau. Maisons ouvrières. Umbdenstock architecte". Architecture usuelle, 1922.**
"Cité-jardin à Longueau. Maisons ouvrières. Umbdenstock architecte". *Architecture usuelle*, 1922.
p. 8.
- **Cité de Longueau. Maison de type flamand à deux logements de 5 pièces. Façade principale.** In GOISSAUD, Antony. « L'oeuvre de la Compagnie du Nord. Une cité jardin à Longueau ». **La construction Moderne**, n° 11, 12 décembre 1926.
- **Cité de Longueau. Maison de deux logements de 5 pièces [Type Rolland].** In GOISSAUD, Antony. « L'oeuvre de la Compagnie du Nord. Une cité jardin à Longueau ». **La construction Moderne**, n° 11, 12 décembre 1926.
- **Cité de Longueau. Maison du chef du district.** In GOISSAUD, Antony. « L'oeuvre de la Compagnie du Nord. Une cité jardin à Longueau ». **La construction Moderne**, n° 4, 24 octobre 1926.
- **Cité de Longueau. Maison de type flamand à deux logements de 5 pièces.** In GOISSAUD, Antony. « L'oeuvre de la Compagnie du Nord. Une cité jardin à Longueau ». **La construction Moderne**, n° 11, 12 décembre 1926.
- **Cité de Longueau. Maison de type flamand à deux logements de 5 pièces. Façade latérale et plans.** In GOISSAUD, Antony. « L'oeuvre de la Compagnie du Nord. Une cité jardin à Longueau ». **La construction Moderne**, n° 11, 12 décembre 1926.
- **Cité de Longueau. Ecole ménagère.** In GOISSAUD, Antony. « L'oeuvre de la Compagnie du Nord. Une cité jardin à Longueau ». **La construction Moderne**, n° 11, 12 décembre 1926.
- **Cité de Longueau. Maison de type flamand à deux logements de 5 pièces. Façade postérieure.** In GOISSAUD, Antony. « L'oeuvre de la Compagnie du Nord. Une cité jardin à Longueau ». **La construction Moderne**, n° 11, 12 décembre 1926.
- **Commune de Longueau. Plan de l'agglomération de la commune et des cités**, tirage de plan, dessin par Eugène Poitoux, architecte communal, 1931 (AD Somme ; 99 O 2407).
- **Longueau. Grande cité. Plan de localisation des bombardements**, 2e quart 20e siècle (AD Somme ; 15J 98).
- **Longueau. Plans des cités de Longueau figurant l'état des maisons après la seconde guerre mondiale**, 2e quart 20e siècle (AD Somme ; 15 J 98).
- **Longueau. Grande cité, plan d'implantation des nouveaux logements à reconstruire**, Paul Dufournet, 1945 (AD Somme ; 15 J 98).
-

Longueau. Grande cité. Plan des plantations des logements rue Denis-Papin, Grandjean, Py et de Corats, décembre 1946 (AD Somme 15 J 98).

- **Longueau. Grande cité. Ilôt type**, Grandjean, Py et de Corats, décembre 1944 (AD Somme 15 J 98).
- **Longueau. Grande cité. Quatrième tranche de 60 logements**, Paul Dufournet, 1947 (AD Somme ; 15 J 98).
- **Longueau. Grande cité. Vue axonométrique des maisons en rez-de-chaussée et à étage (AD Somme ; 15 J 99)**.
- **Longueau. Grande cité. Vue axonométrique des maisons en rez-de-chaussée et à étage (AD Somme ; 15 J 99)**.

Bibliographie

- GOISSAUD, Antony. **L'oeuvre de la Compagnie du Nord. Une cité-jardin à Longueau.** *La Construction Moderne*, n° 11, 12 décembre 1926.
p. 120-124
- GOISSAUD, Antony. **L'oeuvre de la Compagnie du Nord. Une cité-jardin à Longueau.** *La construction Moderne*, 30 janvier 1927, n° 18.
p. 205-210

Annexe 1

Note sur la construction des Cités au Chemin de Fer du Nord, 25 octobre 1920 (A. N. / C. A. M. T. ; 202 AQ 1191)

Note sur la construction des Cités au Chemin de Fer du Nord, 25 octobre 1920 (A. N. / C. A. M. T. ; 202 AQ 1191)

"La question du logement des agents de la Compagnie s'est posée d'une façon particulièrement pressante, avant l'Armistice, en raison des destructions systématiques opérées par les Allemands.

Afin de parer au plus pressé, on a choisi un type de maison démontable en bois permettant d'installer, aussi confortablement que possible, les agents en attendant qu'ultérieurement, ces maisons soient remplacées par des constructions en pierres ou en briques.

Dans la suite et en raison du renchérissement des maisons démontables en bois, on s'est arrêté à un type de maison en briques creuses ou en bloc d'agglomérés de scories permettant également une construction assez rapide.

Enfin quand la crise des transports s'est atténuée et que les matériaux ont pu arriver plus facilement à pied d'oeuvre, on a adopté un 3eme type de maison devant donner une construction faite à titre définitif.

Ces considérations expliquent les 3 types de maisons qui se rencontrent dans les cités de la Compagnie.

Les programmes de construction ont été considérablement étendus depuis près d'un an ; les agents du chemin de fer éprouvent de plus en plus de difficulté pour se loger dans les zones libérées, les travaux annoncés pour la reconstruction n'ayant pas été effectués. Il a donc fallu que la Compagnie vienne à l'aide de son personnel en lui fournissant des habitations.

Les difficultés ; loin de s'atténuer, vont au contraire en augmentant en raison des achats continus d'immeubles par les industriels de la région du Nord qui, eux-mêmes coûte que coûte, cherchent à loger leur personnel.

Ceci explique pourquoi la Compagnie du Nord est obligée chaque jour de prévoir non seulement l'extension des cités actuelles, mais encore la construction de nouvelles agglomérations, même dans les localités qui n'ont pas eu à souffrir des événements de guerre".

Annexe 2

Rapport du contrôleur du travail (Lallier), 25 avril 1921 (AN / CAMT ; 202 AQ 1191)

Rapport du contrôleur du travail (Lallier), 25 avril 1921 (AN / CAMT ; 202 AQ 1191)

PROJET GARE DE LONGUEAU

Construction de deux cités pour logements d'agents

Les maisons en dur construites ou à construire se rapportent aux types ci-après suivant les entreprises chargées des travaux :

1° entreprise Rolland

a) Type de 4 logements de 5 pièces

Chaque logement comprend deux ou trois pièces au rez-de-chaussée, le reste au 1er étage.

b) Type de 4 logements à 4 pièces

Distribution : 2 pièces au rez-de-chaussée, 2 au 1er étage.

c) Type de 2 logements à 4 pièces

Même caractéristiques que pour le précédent.

Ces maisons sont construites sur cave, en béton de scories avec matelas d'air dans le mur.

2° entreprise Delorme

a) Type de 2 logements à 4 pièces

Les maisons de ce type ne comportent qu'un rez-de-chaussée monté sur cave. Elles sont construites en pierre universelle (pierre à plâtre) avec matelas d'air dans le mur.

b) Type de 1 logement à 4 pièces

Même caractéristiques que le précédent.

3° entreprise Sentier

a) Type de 4 logements à 4 pièces

Chaque logement comprend 2 pièces au rez-de-chaussée et 2 pièces au 1er étage. Servitudes : grenier et cellier.

b) Type de 2 logements à 5 ou 6 pièces

Chaque logement comprend 2 ou 3 pièces au rez-de-chaussée, le reste au 1er étage. Servitudes : grenier et cellier.

4° Logements à living-room

Ce type est prévu à 1 ou 2 logements. Chaque logement ne comporte qu'un rez-de-chaussée comprenant cuisine, salle de bains, living-room (grande pièce de 3m X 6 m formant salle à manger et salon), 2 chambres. Servitudes : grenier et cellier.

Les maisons de différents types sont toutes surélevées de 35 cm au-dessus du sol. Elles comportent toutes W. C., éclairage électrique et robinet d'eau potable sur évier ainsi que cuisinière fournie par la compagnie. Dans le plafond des chambres, un orifice a été ménagé pour le passage d'une conduite de fumée. En outre, 200 m² de terrain pour jardin sont à la disposition des occupants.

Au cours d'une visite des différents types de maisons déjà construites dans la cité faisant l'objet du plan n°3 aucun maison n'étant encore en construction dans le terrain acheté en bordure de la route nationale n°35 (plan n°4), nous avons fait les constatations suivantes :

A- Dans les maisons de type Rolland, les enduits sont bien lissés et on a fait une jointure lavable pour les murs. Nous estimons néanmoins qu'une couche supplémentaire à mi-hauteur serait nécessaire dans la cuisine. La salle à manger est dotée d'une cheminée en marbre ; dans les autres pièces, un orifice pratiqué dans le plafond permet le passage d'un tuyau de poêle.

B- Les maisons du type Delorme sont d'une construction moins soignée. Construites en pierre universelle, elles ont l'inconvénient d'être très perméables à l'eau. Il y aura lieu de prévoir un enduit silicaté pour éviter l'humidité intérieure. Les maisons du premier lot laissent beaucoup à désirer, il n'existe que peu ou pas d'enduits sur les parois des chambres, dans la plupart la pierre est à nu. Il est nécessaire de prévoir un enduit sur les murs des chambres et de la peinture lavable sur toutes les autres parois. Dans la dernière série construite, les enduits ont été faits, mais l'application d'une peinture lavable est indispensable.

Il nous paraît désirable qu'il soit tenu compte des remarques ci-dessus dans les constructions restant à effectuer. 102 maisons en dur sont terminées (50 en pierre universelle et 50 en béton de scories).

Les maisons du type Sentier et du type Living-Room ne sont pas encore construites. Ces dernières paraissent devoir être de beaucoup les plus confortables, malheureusement, il n'est prévu que quelques maisons de ce type.

Nous ne dirons qu'un mot des maisons en bois actuellement existantes (108, presque toutes habitées) : trop soumises aux variations de température, elles sont peu confortables. Il est à souhaiter que leur remplacement par des maisons en dur soit réalisé dans un délai aussi court que possible.

Nous pensons qu'il y aurait lieu de prévoir à l'usage des habitants de ces cités un établissement de bains-douches.

Cela nous paraît d'autant plus nécessaire que le voisinage du chemin de fer et particulièrement du dépôt des machines entraîne la projection de poussières de charbon dans ces parages».

Annexe 3

Rapport sur la construction des deux cités de Longueau. Lettre de l'ingénieur en chef de l'Exploitation au directeur du contrôle du Travail, 1921 (AN / CAMT ; 202 AQ 1191)

Rapport sur la construction des deux cités de Longueau. Lettre de l'ingénieur en chef de l'Exploitation au directeur du contrôle du Travail, 1921 (AN / CAMT ; 202 AQ 1191).

"[...] pour les maisons du type Rolland, 3 couches de peinture ont été prévues dans les cuisines. [...] Nous obtiendrons ainsi un enduit lavable.

Les maisons de type Delorme en « pierre universelle » (type approuvé par le ministère des Travaux publics 8-2-1921) ont été commandées en mars 1920 à une époque où les matériaux de construction étaient difficilement transportables et d'un prix très élevé.

Ce type de bâtiment, d'une exécution très rapide et dont le prix de revient était inférieur à celui des autres constructions, a été abandonné depuis que la baisse des matériaux nous permet d'obtenir des maisons plus confortables tout en restant dans la limite des crédits accordés.

L'enduit extérieur au silicate, destiné à empêcher l'humidité des murs, a été prévu, et doit être exécuté prochainement.

Il a été différé jusqu'alors car nous attendions que les parois soient bien sèches.

A l'intérieur de ces logements, l'enduit au plâtre n'a pas été prévu, en raison de la nature même de la pierre universelle qui est, en effet, un aggloméré de plâtre et qui, rejointoyé avec soin est d'un bel aspect.

Toutefois les murs et le plafond des cuisines seront peints à l'huile ainsi que nous le faisons dans tous les autres logements, et du papier de tenture sera posé dans l'une des chambres.

Le chiffre de 200 m² indiqué dans le rapport comme surface de jardin mis à la disposition des agents n'est qu'approximatif. Cette surface est en réalité de 380 à 400 m². Ces jardins sont obtenus, soit autour des habitations comme dans la première cité, soit à proximité des constructions dans le cas de la cité des Hortillons.

En ce qui concerne les maisons provisoires en bois, elles sont à double paroi et le personnel ne s'en plaint pas ; toutefois, nous ne les avons employées que lorsque nous n'avons pu établir des maisons en dur.

La construction d'un bâtiment pour bains-douches sera réalisée à Longueau comme elle l'est dans les autres grandes cités".

Annexe 4

Maisons types des cités jardins de Longueau présentées dans l'album Les Cités jardins de la Compagnie des Chemins de fer du Nord (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).

Maisons types des cités jardins de Longueau présentées dans l'album Les Cités jardins de la Compagnie des Chemins de fer du Nord (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).

-Maisons provisoires en bois (type à 3 pièces)

-Maisons provisoires en bois (type à 4 pièces)

-Type Delorme-Cahen (2 logements de 4 pièces). 47 maisons construites à Longueau (commandes du 27 mars 1920 et du 29 novembre 1920).

-Type Rolland (2 logements de 4 pièces). 14 maisons construites à Longueau (commande du 15 mai 1920).

-Type Rolland (4 logements de 4 pièces). 9 maisons construites à Longueau (commande du 15 mai 1920).

-Type Rolland (4 logements de 5 pièces). Longueau 2

-Type D. N. Rolland frères (3 logements de 4 pièces). Longueau 4

-Type D. N. Rolland frères (4 logements de 4 pièces). Longueau 5

-Type D. N. Rolland frères (1 logement de 5 pièces). Longueau 6

-Type D. N. Rolland frères (1 logement de 6 pièces). Longueau 2.

Annexe 5

La Cité du Plateau ou Grande Cité de Longueau

"En venant de Paris les voyageurs aperçoivent du train, à droite, sur une colline bordant la ligne de nombreuses petites maisons d'habitation de types variés, ce sont celles de la « Cité du Plateau » ou *Grande Cité de Longueau*.

Cette cité est la première construite par la Compagnie du Nord ; au début pour avoir la possibilité de disposer immédiatement de logements, les maisons étaient construites en bois. Ces maisons en bois continuent à être bien entretenues et utilisées ; mais sont remplacées au fur et à mesure par des maisons « en dur ».

Les maisons provisoires en bois comprennent 72 maisons à 3 pièces et 122 à 4 pièces.

Nous ne nous occuperons que des « maisons en dur » plus susceptibles d'intéresser les architectes. Ces 97 maisons forment 208 logements se répartissant ainsi :

179 logements à 4 pièces ;

21 logements à 5 pièces ;

5 logements à 6 pièces ;

1 logement du Chef de district ;

2 logements à 4 pièces du type maison de garde.

La *Grande Cité de Longueau* a naturellement avec les jardins de chaque famille, des voies larges et bien entretenues, des places judicieusement réparties d'une certaine étendue ; elle occupe, en effet, à elle seule 28 hectares 85 ares de superficie.

Les Cités du Château Tourtier et de la Canardière étant à proximité, c'est à la Grande Cité que sont installés les bâtiments à usage commun. Il existe ainsi un bâtiment pour les bains-douches, un autre pour le centre d'hygiène maternelle et infantile, une école à deux classes pour les filles et les garçons, un bâtiment affecté au cours ménager et enfin une salle de fêtes et de réunions. Un terrain de sport a été, en outre, aménagé à « la Grande Cité ».

Les dépenses d'établissement des ces trois cités de Longueau, en y comprenant les maisons provisoires en bois, ont atteint approximativement la somme de 15 millions.

Nous donnerons quelques types de maisons en dur qui sont bien différentes de celles que nous avons publiées pour les Cités précédentes. Nous en présentons deux dans cet article, qui montrent, en outre, entre elles une composition dissemblable, au caractère très particulier.

Maison de type flamand à deux logements de cinq pièces. Cette maison avec toiture à deux versants est d'un type très accusé par ses deux pignons à gradins recouverts de dalles en ciment qui en marquent nettement le caractère flamand. Les lucarnes, les hautes souches hors-combles couronnées de manière très curieuses accentuent encore le genre pittoresque de type aux croisées garnies de petites vitres. Le porche d'entrée de chaque logement avec baie à plein cintre s'ouvre à chaque extrémité, la maison s'élevant entre deux voies qui se rejoignent en carrefour et limitent un joli jardin situé en angle, en extrémité du terrain. Les appuis, les linteaux sont en ciment lissé, les façades recouvertes d'un enduit ; aux façades des pignons l'appareil en briques de l'arc de la baie d'entrée est utilisé pour donner plus de cachet, cet appareil en brique tranche sur l'enduit figurant une clef de vousoir. Les volets très coquets et en deux tons donnent avec les rives des lucarnes la note vive, éclatante qui apporte la gaîté à ce joli pavillon avec des frises peintes à l'huile. Comme dans tous les types adoptés par la Compagnie les waters sont placés à l'extérieur et sous le porche, ils sont toujours au rez-de-chaussée des maisons et non dans les jardins comme dans de nombreuses habitations à la campagne.

Maisons à deux logements de quatre pièces [Type Rolland]. L'autre type publié dans ce numéro est aussi d'un effet très agréable. L'entrée de chaque logement est à la même extrémité du pavillon et face à la voie publique. Les deux plans jumelés des logements ont permis ainsi de placer les waters l'un contre l'autre et de disposer une sorte de grand auvent protégeant bien aussi le palier du perron et des waters. Cette disposition très simple est appréciée par les occupants, partout des plantes grimpantes égayaient ces auvents, nous avons du choisir pour notre planche la seule maison qui en était dépourvue. Les soubassements et les murs du rez-de-chaussée sont en parpaings (agglomérés) enduits respectivement en gris et en blanc. Un bandeau, très légèrement en saillie, qui laisse supposer le plancher en ciment armé servant aussi de chaînage simule des bossages rustiques qui contrastent avec les façades. A l'étage celles-ci sont à pans de bois factices avec remplissage formant des panneaux en enduit tyrolien aux encadrements étroits et lissés. Pour chaque maison les pans de bois sont peints dans un ton très franc se distinguant de ceux des maisons voisines ; Les volets sont de tons harmonisés avec ces pans de bois et l'ensemble de toutes ces habitations est d'un effet très gai, pimpant, nullement criard, car tout a été étudié pour la coloration d'une manière aussi habile et quelque peu semblable à celle employée pour les volets, manière dont nous avons entretenu nos lecteurs dans le numéro 7 du 14 novembre dernier de la C. M.

Les côtés extérieurs de l'auvent protégeant le palier d'entrée sont complétés par des frises à rainures et à languettes qui assurent une meilleure protection contre les rayons du soleil et surtout contre la pluie.

GOISSAUD, Antony. « L'oeuvre de la Compagnie du Nord. Une cité-jardin à Longueau ». **La construction Moderne**, n° 11, 12 décembre 1926, p. 120-124

Maison d'habitation de quatre logements de cinq pièces [Type Rolland]

"Cette maison est du même type de composition que celle à deux logements de quatre pièces [...] mais comporte quatre logements de cinq pièces chacun (la cuisine comptant toujours dans notre description des habitations réalisées par la Compagnie du Nord pour une pièce). Comme pour la première, les soubassements et les murs du rez-de-chaussée sont en parpaings (agglomérés) enduits respectivement en gris et en blanc. Au dessus du rez-de-chaussée un bandeau en légère saillie marque le plancher en ciment armé formant aussi chaînage, ce bandeau à bossages rustiques contraste quelque peu et comme il convient avec les parements, formant aussi linteaux des fenêtres ; les appuis de celles-ci sont naturellement aussi en ciment. A l'étage les façades sont en pans de bois factices avec remplissages couverts en enduit tyrolien formant autant de panneaux aux encadrements étroits et lissés. Pour chacune de ces maisons les pans de bois sont peints en couleur franche se distinguant de celles employées pour les maisons voisines, les volets sont peints en tons harmonisés avec ceux des pans de bois [...].

Les autres Cités de cette Compagnie, plus importantes mais aussi de créations plus récentes, ne sont pas moins intéressantes que les trois cités de Longueau dont nous avons pu donner quelques détails. Ces autres cités étant plus importantes possèdent par cela même des bâtiments à usage commun de plus vastes proportions et véritablement dignes de grandes cités, leur architecture accuse aussi un caractère plus régional que celle des cités de Longueau".

GOISSAUD, Antony. « L'oeuvre de la Compagnie du Nord. Une cité jardin à Longueau ». **La construction Moderne**, n° 18, 30 janvier 1927, p. 205-210.

Annexe 6

Cités jardins. Procès-verbaux du comité de gestion des cités (1920-1929)

C. A. M. T. Série 202 AQ ; 202 AQ 1189. **Cités jardins. Procès-verbaux du comité de gestion des cités (1920-1929)**
[photos]

Extraits de la présentation du projet de cités jardins de la compagnie des Chemins de fer du Nord par M. Dautry. M. Dautry rappelle que la construction des cités jardins s'inscrit dans le contexte de la reconstruction du réseau ; elle doit permettre de résoudre la crise du logement et "montrer que le taudis est la grande cause des tares physiques et des haines sociales". Pour ses employés, la compagnie a besoin de maisons de plus de 2 pièces que ne peut fournir le ministère des Régions libérées. Elle obtient l'autorisation de présenter son propre projet de construction de maisons provisoires à condition "de ne s'éloigner ni comme type de maison, ni comme dépense de ce que préparait le ministère des Régions libérées".

En 1919, elle est autorisée à construire 2000 maisons de bois démontables, réalisées entre mai et novembre. Le parc comprend 6000 maisons de bois et 6000 maisons en dur, construites entre 1919 et 1923.

Chaque logement dispose d'un terrain de 450 à 500 m², dont la clôture est formée de simples fils de fer tendus sur des piquets.

R. Dautry insiste sur la variété des habitations "c'est par la variété et la couleur que nous avons atténué nos imperfections. Pas de maisons uniformes et alignées, pas de maisons peintes de couleurs ternes et tristes. Le résultat est que, même lorsque nous avons fait des cités de 3 ou 400 maisons en bois, toutes du même type, nous avons obtenu des agglomérations d'aspect plus agréable. Puis à partir de 1920, nous avons pu nous procurer les matériaux et les ouvriers de tous corps d'état que nécessite ma construction de maisons en dur, nous avons abandonné le bois et nous y avons gagné plus de variété dans les types, les silhouettes et les détails".

Le prix de revient de ces maisons est de 26000 F environ et de 32000 F dans les grandes cités où les installations communes sont nombreuses. Les cités sont équipées du tout à l'égout et d'un éclairage électrique ; la distribution du gaz est alors à l'étude.

Plan et type de maisons

"Notre type de maison est, en général, à 4 pièces, la salle commune et 3 chambres, 1 pour les parents, 1 pour les garçons, 1 pour les filles. Chaque maison possède une cave ou cellier et un porche. Ce porche est un Maître-Jacques qui joue de nombreux rôles. Il est utilisé pour le nettoyage des vêtements et des chaussures, l'été, les femmes y cousent l'après-midi, les bébés y dorment dans leur voiture, l'homme y lit son journal en rentrant du travail, la famille entière y passe la soirée.

Une maison sur 20 comprend 5 pièces pour les familles nombreuses et une maison sur 20 en comprend 6 pour les familles très nombreuses, soit au total 1/10^e des maisons à plus de 4 pièces".

Matériaux

"Nous avons construit nos maisons en transportant le moins possible de matériaux et nous avons utilisé les agglomérés de scories dont nous sommes producteurs. Nos agglomérés ont une double paroi avec un vide au milieu. Ces matériaux ont été recouverts d'un enduit de ciment, puis d'un crépi blanc".

Plantations-jardins

"Il ne nous a pas paru suffisant de faire des cités saines, nous avons voulu faire qu'elles fussent des oasis au milieu des ruines, éloignant le cheminot, sa femme, ses enfants, des plaisirs vulgaires et favorisant un des deux plus nobles plaisirs des sens : celui de la vue. Nous avons eu recours à la nature pour exalter la joie des yeux. L'enfant du cheminot qui vit près de champs désolés trouve autour de sa maison un jardin riant pour l'accueillir. Nous y avons planté des arbres fruitiers, deux rosiers, et nous facilitons la vente à bas prix des graines de fleurs.

Nous avons également planté beaucoup d'arbres publics dans nos cités : tilleuls, acacias, marronniers dans les avenues ; sur les places, des parterres et des corbeilles de fleurs aux couleurs vives. Nous voulons que les enfants connaissent la joie de cueillir eux-mêmes, sur l'arbre, la pomme de leur goûter et que les jeunes filles puissent fleurir leur corsage".

Foyers des agents de trains et des mécaniciens

Ces foyers remplacent les dortoirs et cuisines-réfectoires aménagés dans les gares et les dépôts. "L'ouvrier qui arrive de son travail, fatigué et sale, trouve en pénétrant dans le "Foyer", des lavabos, des douches et des bains, avec eau chaude et eau froide. Après avoir déposé ses vêtements de travail dans un séchoir et revêtu des vêtements propres, il se rend à la cuisine, puis à la salle à manger et enfin à la bibliothèque-fumoir.

Il passe enfin à l'hôtel, et là, au lieu de grandes chambres contenant 6 lits, chaque équipe de 2 hommes (mécanicien et chauffeur) trouve une série de petites pièces à deux lits".

Terrains de jeux

"Cultiver l'esprit ne suffit pas et la Compagnie s'est préoccupée de contribuer au développement de la santé physique et de la santé morale de la jeunesse en mettant à sa disposition des terrains de jeux propres à la culture physique.

Admirateurs de l'enseignement du commandant Hébert, nous visons bien plus à faire de beaux athlètes des enfants de nos cheminots qu'à en faire des champions sportifs.

[...]

Dans certains cités, les jeunes filles et les jeunes enfants disposent, à proximité de leurs demeures, de terrains de jeux plus spécialement établis pour eux, encadrés de pelouses et de parterres fleuris pourvus de tennis et de sable en abondance pour les tout petits".

En conclusion, M. Dautry insiste sur les vertus salvatrices des cités jardins de la compagnie : "la sclérose ne durcira pas ces artères tant que les 12 000 agents et les 60 000 personnes qui vivent dans nos cités, qui y jouissent du calme et de la joie d'une vie largement rurale, ne connaîtront pas l'estaminet. Or ce dernier ne peut s'établir qu'en marge de nos cités. Il n'offre ni le confort ni la gaîté que l'agent trouve chez lui ; nous l'avons vaincu. La défaite de l'estaminet est plus que l'espérance d'une vie heureuse, c'est l'avènement".

M. DAUTRY. "Les cités-jardins du Chemin de fer du Nord". Communication faite à la société de médecine publique et de génie sanitaire. Séance du 22 mars 1923. **Revue d'hygiène**, Paris : Masson & Cie éditeurs. (C. A. M. T. 202 AQ 1189)

Annexe 7

Le problème du logement et les solutions de la Compagnie des Chemins de fer du Nord (1923)

BRUNEL, E. "Le problème du logement et les solutions de la Compagnie des Chemins de fer du Nord". **Revue internationale de l'industrie, du commerce et de l'agriculture**, 20 juin, 1923, p. 10-13 [photos]

L'article d'E. Brunel indique que la compagnie des Chemins de fer du Nord a réalisé un immense programme de reconstructions provisoires, puis définitives, comprenant près de 5000 logements en bois et plus de 6000 logements en matériaux durs, répartis dans 26 agglomérations et abritant une population d'environ 60 000 personnes. Ce programme a été présenté à l'Exposition de l'Habitation familiale de Lille. L'œuvre accomplie présente une remarquable unité de conception d'ensemble, tout en conservant une infinie variété quant aux détails. "Ce qui la caractérise essentiellement, c'est le souci de la vie familiale dans un milieu sain, clair, riant et confortable". Les cités construites ont été dotées de toutes les installations indispensables à ces collectivités : écoles, services sanitaires, salles de consultations, pharmacie, bureaux de poste, boutiques pour certains commerces (coiffeur, librairie, bureau de tabac).

A cela il convient d'ajouter d'autres installations d'ordre récréatif, comme le stade sportif et la salle de cinéma, cette dernière servant à la fois de salle de réunion, de conférence et de spectacle. Ces ensembles n'ont "rien de semblable aux corons et aux casernes, dont les lignes géométriques et uniformes engendrent un sentiment de nostalgie et de tristesse". Trois cents types de maisons ont été étudiés et répartis de telle manière qu'il ne s'en trouve jamais plus de huit semblables dans chaque cité. Différent par leur orientation et par la couleur des peintures qui les décorent. "Cela fait que l'œil est toujours attiré par un aspect imprévu, et ce mouvement du regard suscite l'animation de l'esprit, l'intérêt, la gaîté.

Les cités ont des voies larges et régulières avec des places dessinées de façon charmante. Les pièces des maisons ont un cubage plus que suffisant avec abondance d'aération et de lumière.

Chaque maison est entourée d'un jardin pour chaque famille qui s'y livre à la culture potagère et y trouve des plantes grimpantes et des arbres fruitiers plantés par la compagnie. "Il s'agissait de bâtir une maison d'aspect agréable et surtout d'un prix bon marché, offrant

Les matériaux employés ont été de toutes sortes : bois, briques, moellons artificiels, etc."

Annexe 8

Rapport sur les cités (1930-1935).

Rapport sur les cités (1930-1935). C. A. M. T. Série 48 AQ ; 48 AQ 3301/1.

	1922	1923	1924		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Amiens	468	474	484		519	515	522	551	547	572	562	553	567	567
Longueau	1537	1669	1756		1928	2107	2149	2208	2254	2266	2265	2246	2262	2257

Population des cités d'Amiens et de Longueau (1922-1935)

Annexe 9

Directive relative aux constructions de cités ouvrières, 10 avril 1945 (AD 80 ; 15J 96).

Directive relative aux constructions de cités ouvrières adressée par par A. Prothin, directeur de l'Urbanisme, aux inspecteurs généraux de l'Urbanisme, 10 avril 1945 (AD 80 ; 15J 96).

"L'attachement persistant de nombreuses sociétés industrielles et même de certains services publics à la forme d'habitation des "cités ouvrières", engage A. Prothin à préciser la position du MRU.

"Tous les observateurs s'accordent à constater que de telles "cités" sont la négation même de la vie sociale et qu'elles ne peuvent engendrer que des conséquences néfastes. Alors que la valeur civilisatrice d'une agglomération réside dans sa complexité, c'est-à-dire dans la possibilité de contacts et d'enrichissements mutuels qu'elle ménage aux éléments humains les plus différents, les "cités ouvrières" sont au contraire des facteurs de cloisonnement et d'appauvrissement. Groupements de classe, où sont généralement parqués les salariés d'une même usine, elles les isolent du reste de la cité en les enfermant dans leur milieu de travail. Cette séparation et cette dépendance se traduisent sur le terrain par l'aspect des habitations et le voisinage obsédant des bâtiments industriels. Un logement ouvrier équivaut à un uniforme et la "cité ouvrière" à une caserne.

Cette solution à la fois primitive et artificielle doit donc être dépassée. Elle est incompatible avec la civilisation que prétend exprimer l'urbanisme. Sauf dans quelques localités minières, elle peut être évitée partout. J'insiste donc auprès de vous de la façon la plus formelle pour que les projets d'aménagement mis à l'étude dans vos circonscriptions prescrivent sans réserve tout zonage "social".

D'une manière générale, vous devez vous opposer à tout développement de groupes d'habitations ou de lotissements affectés à une catégorie professionnelle déterminée".

La directive préconise de favoriser les HLM locales "intégrant des salariés industriels dans un complexe social et l'extension harmonieuse d'agglomérations déjà organisées", solution la plus économique qui ne nécessite pas de voirie ni d'adduction d'eau et d'électricité, etc.

Quand la proportion des employés est trop importante il faut les disséminer dans plusieurs localités environnantes permettant l'accroissement des communes rurales ce qui implique de développer les transports en commun.

[...] en adoptant cette ligne de conduite, vous ne ferez pas seulement oeuvre d'urbanisme au sens véritable du terme, mais vous concurrez encore, de la manière la plus efficace, à l'unification sociale de la France".

Annexe 10

Note sur la reconstruction des cités de la Cie des Chemins de fer du Nord

Note pour M. Guillaume sur la reconstruction des cités

1 Plan d'ensemble des cités

Ils sont considérés, et dans certains cas profondément modifiés dans le but :

- 1 - d'éliminer la voirie surabondante
- 2 - d'obtenir une meilleure exposition des logements par rapport au soleil et aux vents dominants
- 3 - de lier d'avantage, quand c'est possible, nos cités aux agglomérations urbaines
- 4 - de créer des perspectives et effets architecturaux plus satisfaisants.

Il n'y a rien à dire sur ce programme très judicieux dans son principe.

Je relève toutefois un cas particulier qui m'a été présenté (je n'ai pas encore tous les projets) : celui de Tergnier.

Annexe 11

Rapport sur la reconstruction de la cité de Longueau

Rapport sur la reconstruction de la cité de Longueau [vers 1946]

Le rapport non signé et non daté indique que la gare de triage de Longueau est l'une des trois plus importantes du réseau. Longueau, ville cheminote de 3000 habitants comprend 654 logements répartis dans trois cités : la grande cité (463 logements - 2200 habitants en 1939), celle du Château comprend (65 logements - 250 habitants), celle du Matériel roulant [cité du Cimetière].

La Grande cité, commencée en 1920, est un simple quadrillage de rues déterminant des îlots rectangulaires, "ville de colonisation", elle est structurée par une grande voie diagonale coupant le quadrillage et deux places en rond-point, "motif urbanistique, cher à l'époque". La place centrale en ovale, plantée d'arbres est une sorte de hernie.

La monotonie résulte de la surabondance des voies, il conviendrait d'opérer un desserrement pour une meilleure utilisation des jardins (passer de 5000 m² pour 10 logements, 10000 m² pour 17 logements).

En 1930, l'adjonction de baraques en bois "réputées provisoires", a produit "un vrai village nègre" mais "c'est une injure aux villages nègres qui ont plus de logique et plus d'allure".

Le centre sportif et les services publics sont bien organisés.

Les bombardements de 1944 ont causé de nombreux dommages :

- 234 maisons détruits
- 200 maisons atteintes mais réparables

- 220 maisons intactes

Cependant, la voirie subsistant "il n'était donc pas possible d'intervenir profondément dans le plan général et de corriger la monotonie du tracé".

Il a donc été décidé

- de reconstruire le même nombre de logements.
- de supprimer toutes les voies rendues inutiles par la nouvelle implantation des maisons
- d'accentuer quelques directions générales (liaison ville-gare)
- de coudre le plus possible la cité à la ville
- de mieux orienter les maisons nouvelles
- de supprimer les places hernie ou en rond-point pour d'autres mieux situées et mieux conformées
- de faire de ces places de véritables centres avec services publics autour
- de réaliser ensemble sportif plus complet, mieux disposé et mieux équipé
- d'éviter le double-emploi avec les institutions municipales, faire en sorte que la cité ne soit pas une ville dans la ville mais un de ses quartiers, "problème difficile qu'il n'a pas été possible de résoudre complètement en raison des éléments subsistant et des difficultés budgétaires"
- de remplacer les baraquements de bois par des dispositions définitives
- enfin de prévoir une extension permettant de doubler la cité primitive

La cité primitive était un mélange de maisons à deux et à quatre unités d'habitations, il est proposé de les remplacer par des maisons à deux unités d'habitation, dans certaines rues : côté nord en R+1 orientée au sud, côté sud maison unifamiliale en RDC, pour l'ensoleillement des maisons de la rive nord.

Des bandes d'habitation proposées, seule une bande de 7 a été réalisée.

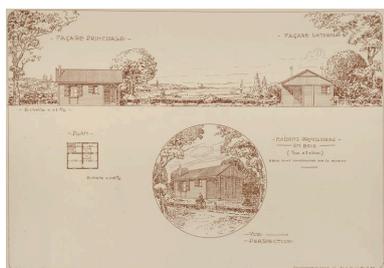
Les logements en bande sont mal perçus par l'administration et les cheminots qui les assimilent à des "corons", "ils ont finalement reconnu que ce qu'ils avaient sous les yeux n'avait aucun rapport avec ce que le mot "coron" évoquait dans leur esprit".

7 bandes de 4 logements dispersés ont été construites, on a obtenu de cette façon une certaine variété, sur la place (angle NE) sont prévus dispensaire et bibliothèque, plus une salle des fêtes prévue.

La densité de population doit ainsi passer de 80 à 68 habitant/hectare

"Dans l'ensemble, abandon du style pseudo-régional. Plus de maisons réputées flamandes. Pas d'avantage de maisons en agglomérés enduits avec de faux pans de bois "genre alsacien"", de saines maisons de briques ordinaires, et même très ordinaires, mais mises en oeuvre avec goût. Des joints de mortier clair entourant et dégageant la brique rugueuse, donnent des surfaces vivantes". couverture en pannes flamandes, sauf pour les annexes, couvertes en tuiles plates en raison des arétières.

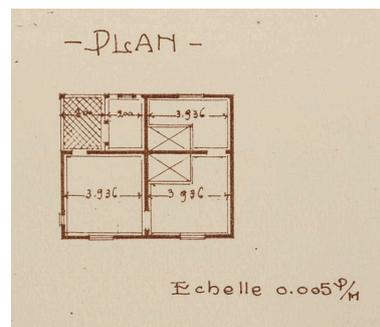
Illustrations



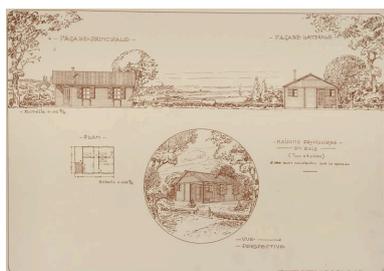
Maisons provisoires en bois
(logement à 3 pièces), vers 1920
(C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).
Phot. Centre des Archives
du Monde du Travail
IVR22_20048010717NUCA



Maisons provisoires en bois
(logement à 3 pièces), vers 1920
(C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).
Phot. Centre des Archives
du Monde du Travail
IVR22_20048010718NUCA



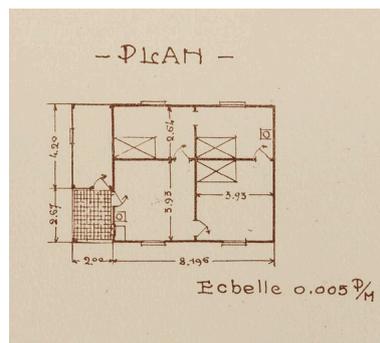
Maisons provisoires en bois
(logement à 3 pièces), vers 1920
(C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).
Phot. Centre des Archives
du Monde du Travail
IVR22_20048010719NUCA



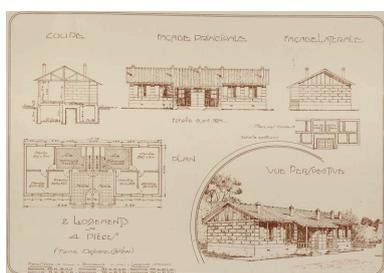
Maisons provisoires en bois (logement à 4 pièces), vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).
 Phot. Centre des Archives du Monde du Travail
 IVR22_20048010720NUCA



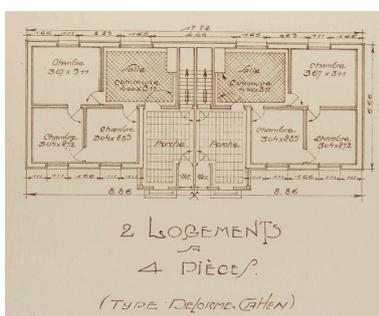
Maisons provisoires en bois (logement à 4 pièces), vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).
 Phot. Centre des Archives du Monde du Travail
 IVR22_20048010721NUCA



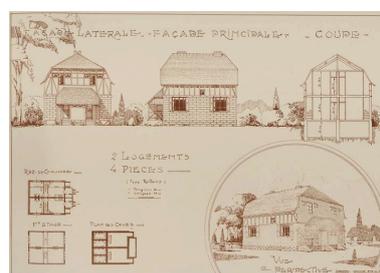
Maisons provisoires en bois (logement à 4 pièces), vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).
 Phot. Centre des Archives du Monde du Travail
 IVR22_20048010722NUCA



Type Delorme-Cahen. 2 logements de 4 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).
 Phot. Centre des Archives du Monde du Travail
 IVR22_20048010723NUCA



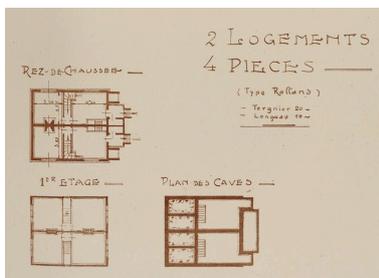
Type Delorme-Cahen. 2 logements de 4 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).
 Phot. Centre des Archives du Monde du Travail
 IVR22_20048010724NUCA



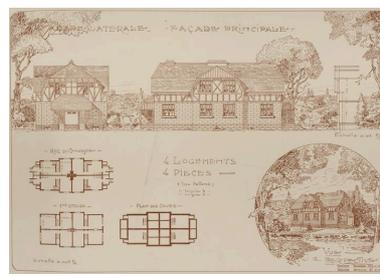
Type Rolland. 2 logements de 4 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).
 Phot. Centre des Archives du Monde du Travail
 IVR22_20048010725NUCA



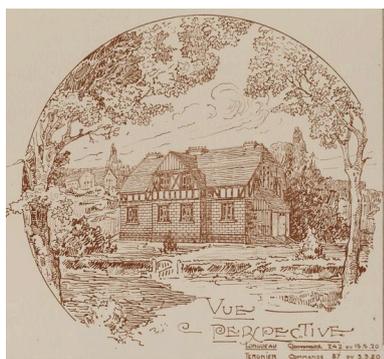
Type Rolland. 2 logements de 4 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).
 Phot. Centre des Archives du Monde du Travail
 IVR22_20048010726NUCA



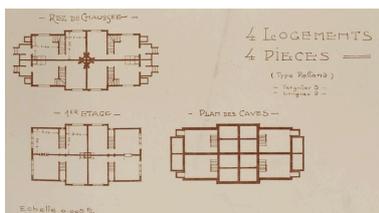
Type Rolland. 2 logements de 4 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).
 Phot. Centre des Archives du Monde du Travail
 IVR22_20048010727NUCA



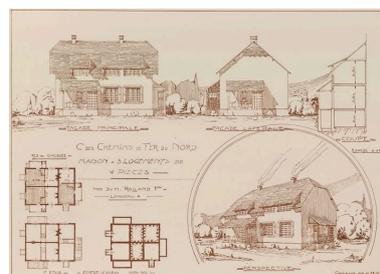
Type Rolland. 4 logements de 4 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).
 Phot. Centre des Archives du Monde du Travail
 IVR22_20048010728NUCA



Type Rolland. 4 logements de 4 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).
 Phot. Centre des Archives du Monde du Travail
 IVR22_20048010729NUCA



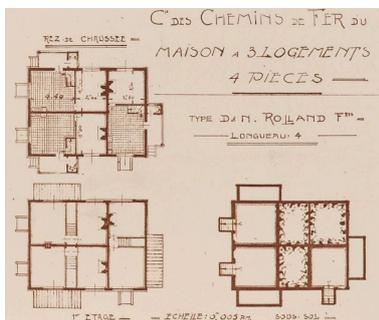
Type Rolland. 4 logements de 4 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).
 Phot. Centre des Archives du Monde du Travail
 IVR22_20048010730NUCA



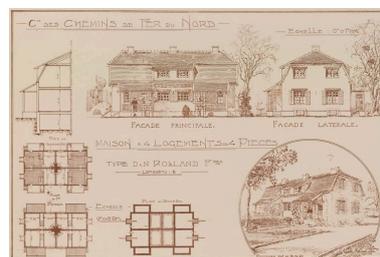
Type D. N. Rolland frères. 3 logements de 4 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).
 Phot. Centre des Archives du Monde du Travail
 IVR22_20048010731NUCA



Type D. N. Rolland frères. 3 logements de 4 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).
 Phot. Centre des Archives du Monde du Travail
 IVR22_20048010732NUCA



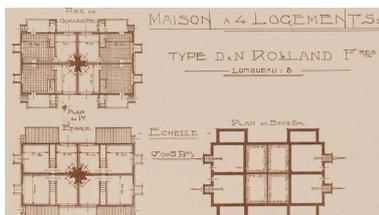
Type D. N. Rolland frères. 3 logements de 4 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).
 Phot. Centre des Archives du Monde du Travail
 IVR22_20048010733NUCA



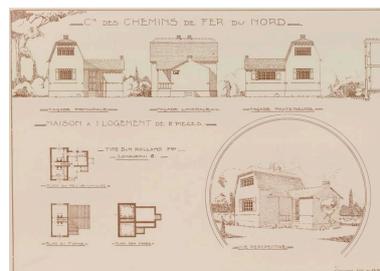
Type D. N. Rolland frères. 4 logements de 4 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).
 Phot. Centre des Archives du Monde du Travail
 IVR22_20048010734NUCA



Type D. N. Rolland frères. 4 logements de 4 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).
 Phot. Centre des Archives du Monde du Travail
 IVR22_20048010735NUCA



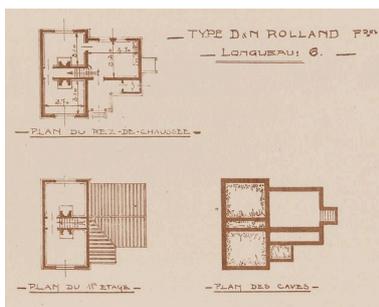
Type D. N. Rolland frères. 4 logements de 4 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).
 Phot. Centre des Archives du Monde du Travail
 IVR22_20048010736NUCA



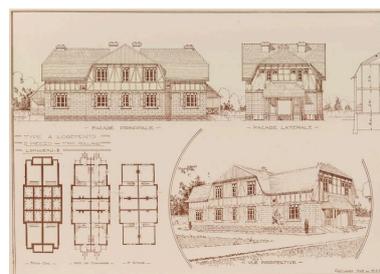
Type D. N. Rolland frères. 1 logement de 5 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).
 Phot. Centre des Archives du Monde du Travail
 IVR22_20048010737NUCA



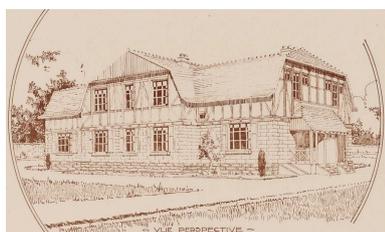
Type D. N. Rolland frères. 1 logement de 5 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).
 Phot. Centre des Archives du Monde du Travail
 IVR22_20048010738NUCA



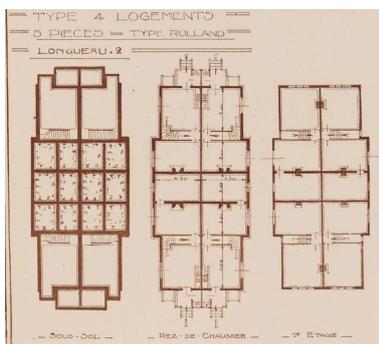
Type D. N. Rolland frères. 1 logement de 5 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).
 Phot. Centre des Archives du Monde du Travail
 IVR22_20048010739NUCA



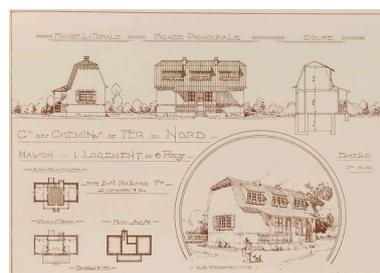
Type D. N. Rolland frères. 4 logements de 5 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).
 Phot. Centre des Archives du Monde du Travail
 IVR22_20048010740NUCA



Type D. N. Rolland frères. 4 logements de 5 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).
 Phot. Centre des Archives du Monde du Travail
 IVR22_20048010741NUCA



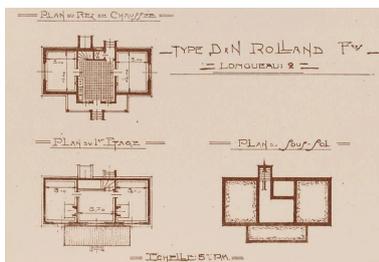
Type Rolland. 4 logements de 5 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).
 Phot. Centre des Archives du Monde du Travail
 IVR22_20048010742NUCA



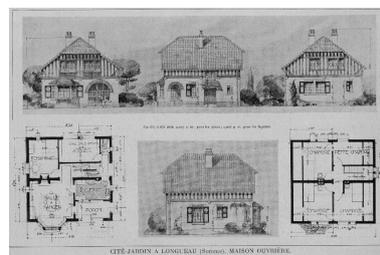
Type D. N. Rolland frères. 1 logement de 6 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).
 Phot. Centre des Archives du Monde du Travail
 IVR22_20048010743NUCA



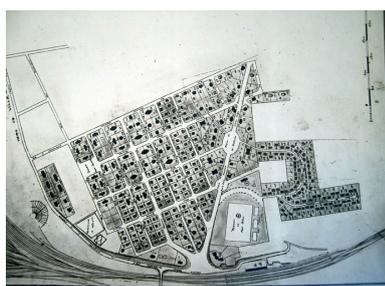
Type D. N. Rolland frères. 1 logement de 6 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).
 Phot. Centre des Archives du Monde du Travail
 IVR22_20048010744NUCA



Type D. N. Rolland frères. 1 logement de 6 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).
 Phot. Centre des Archives du Monde du Travail
 IVR22_20048010745NUCA



Cité-jardin à Longueau. Maisons ouvrières. Umbdenstck architecte. L'architecture usuelle, 1922.
 Phot. Isabelle Barbedor
 IVR22_20048012037NUCA



Plan de la cité jardin vers 1923
 (C. A. M. T. ; 202 AQ 1189).
 Phot. Isabelle Barbedor
 IVR22_20048010714NUCA



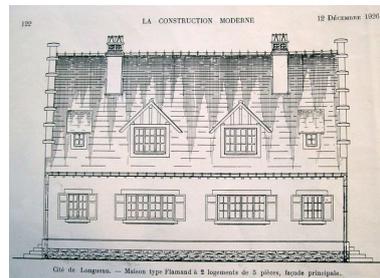
Cité de Longueau. École ménagère
 [Type Delorme]. La construction
 Moderne, n° 11, 12 décembre 1926.
 Repro. Isabelle Barbedor
 IVR22_20048010771NUCA

La rue Victor-Hugo,
 photographie, vers 1924 (C.
 A. M. T. ; 202 AQ 1189).
 Phot. Isabelle Barbedor
 IVR22_20048010715NUCA

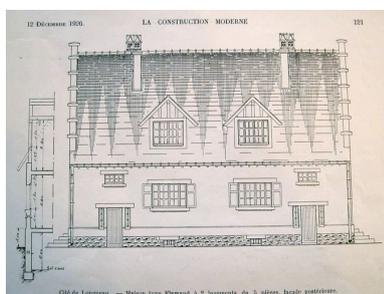


Maison de type flamand. La
 construction Moderne, n
 ° 11, 12 décembre 1926.
 Phot. Isabelle Barbedor
 IVR22_20048010774NUCA

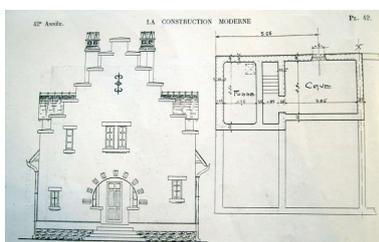
La cité de Longueau,
 photographie, vers 1924 (C.
 A. M. T. ; 202 AQ 1189).
 Phot. Isabelle Barbedor
 IVR22_20048010746NUCA



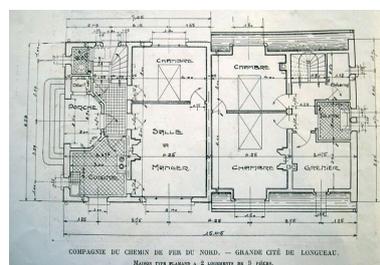
Maison de type flamand. Façade
 principale. La construction
 Moderne, n° 11, 12 décembre 1926
 Phot. Isabelle Barbedor
 IVR22_20048010773NUCA



Maison de type flamand. Façade
 postérieure. La construction
 Moderne, n° 11, 12 décembre 1926.
 Phot. Isabelle Barbedor
 IVR22_20048010772NUCA



Maison de type flamand. Façade
 latérale et plan du sous-sol.
 La construction Moderne,
 n° 11, 12 décembre 1926
 Phot. Isabelle Barbedor
 IVR22_20048010775NUCA



Maison de type flamand. Plans.
 La construction Moderne,
 n° 11, 12 décembre 1926.
 Phot. Isabelle Barbedor
 IVR22_20048010776NUCA



Maison de deux logements à 4 pièces
 (Type Rolland). La construction
 Moderne, n° 11, 12 décembre 1926.
 Phot. Isabelle Barbedor
 IVR22_20048010777NUCA



Maison du chef du district.
 La construction Moderne,
 n° 4, 24 octobre 1926.
 Phot. Isabelle Barbedor
 IVR22_20048010783NUCA



Plan de la Grande cité, vers
 1945 (AD Somme ; 15J 98).
 Phot. Isabelle Barbedor
 IVR22_20048012035NUCA



La cité, vue depuis les voies ferrées.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20048001726XA



Les maisons des chefs de train. Premières maisons de la cité construites vers 1910.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20168006217NUCA



Les maisons des chefs de train. Premières maisons de la cité construites vers 1910.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20168006218NUCA



Maison de chef de train, rue Pierre-Sémard. Premières maisons de la cité construites vers 1910.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20168006223NUCA



Maison de chef de train, rue Pierre-Sémard. Premières maisons de la cité construites vers 1910.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20168006222NUCA



Maisons reconstruites en 1946, rue Gaëtan-Lecomte, vue depuis la gare au sud.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR22_20048010465NUCA



La rue Victor-Hugo, vue prise depuis le sud de la place de la Victoire.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR22_20048010440NUCA



Rue du Général-de Gaulle.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20168006212NUCA



La rue Pasteur, maisons reconstruites en 1946, vue prise depuis la place de la Victoire. Rive nord maisons à étage, rive sud maisons en rez-de-chaussée, suivant les nouvelles préconisations.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR22_20048010441NUCA



Rue Jean-Jaurès.
Phot. Isabelle Barbedor



Rue Jean-Jaurès.
Phot. Isabelle Barbedor



L'ancien dispensaire, construit vers 1950.

IVR32_20168006204NUCA



Maisons (type Rolland),
rue Jean-Jaurès.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20168006203NUCA

IVR32_20168006210NUCA



Maison à deux unités
d'habitation de 4 pièces (type
Rolland), rue de la Liberté.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20168006205NUCA

Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20168006202NUCA



Maison à deux unités
d'habitation de 4 pièces (type
Rolland), rue de la Liberté.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20168006206NUCA



Maison à deux unités
d'habitation (type Delorme),
139 et 141 rue Pierre-Curie.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20048001728XA



Maison à deux unités
d'habitation (type Delorme),
143 et 145 rue Pierre-Curie.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR22_20048010461NUCA



Maison à deux unités d'habitation
(type Delorme), rue des Belges.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20168006208NUCA



Maison à deux unités d'habitation
(type Delorme), rue des
Belges, façade postérieure.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20168006209NUCA



Maisons (type Rolland),
rue Victor-Hugo.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20168006211NUCA



Maison (type Sentier),
rue de la République.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20168006213NUCA



Maisons (type Sentier),
rue de la République.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20168006214NUCA



Maison, à côté des réservoirs.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20168006215NUCA



Les anciens réservoirs.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20168006216NUCA



Rue Pasteur. Maisons en rez-de-chaussée construites en 1946.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20168006207NUCA



L'église, reconstruite au nord de la cité, dans l'axe de la rue du Général-De Gaulle.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20168006239NUCA



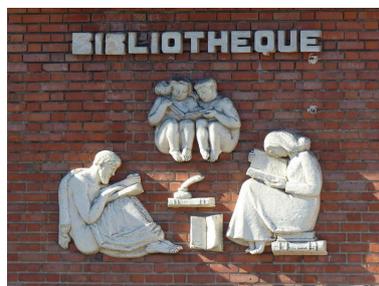
L'ancien dispensaire,
construit vers 1950.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20168006219NUCA



L'ancien dipensaire, vue de détail sur la façade principale.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20168006220NUCA



La bibliothèque, construite en 1950.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20168006224NUCA



La bibliothèque. Vue de détail sur le décor sculpté de la façade.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20168006221NUCA



Maison, rue de la Liberté.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20168006477NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Place de Longueau, dite place de la Victoire (IA80003409) Hauts-de-France, Somme, Longueau, place de la Victoire

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Ancienne école ménagère (détruite) (IA80003474) Hauts-de-France, Somme, Longueau, square Jean-Jaurès

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Square Jean-Jaurès (IA80003510) Hauts-de-France, Somme, Longueau, rue Jean-Jaurès, rue de la République

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Ancien dispensaire de la Nouvelle Etoile (IA80003472) Hauts-de-France, Somme, Longueau, la Grande-Cité, 113 rue Victor-Hugo

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Stade Emile-Noël de Longueau (ancien terrain de sport de la Grande cité) (IA80003493) Hauts-de-France, Somme, Longueau, la Grande-Cité, rue Victor-Hugo, rue Denis-Papin

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Anciens Bains douches de la Grande Cité de Longueau (IA80003407) Hauts-de-France, Somme, Longueau, Grande-Cité, rue Denis-Papin

Dossiers de synthèse :

L'habitat ouvrier de la Première Reconstruction (IA99000012)

Les cités et les grands ensembles (IA80002520)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

La ville de Longueau (IA80002432) Hauts-de-France, Somme, Longueau

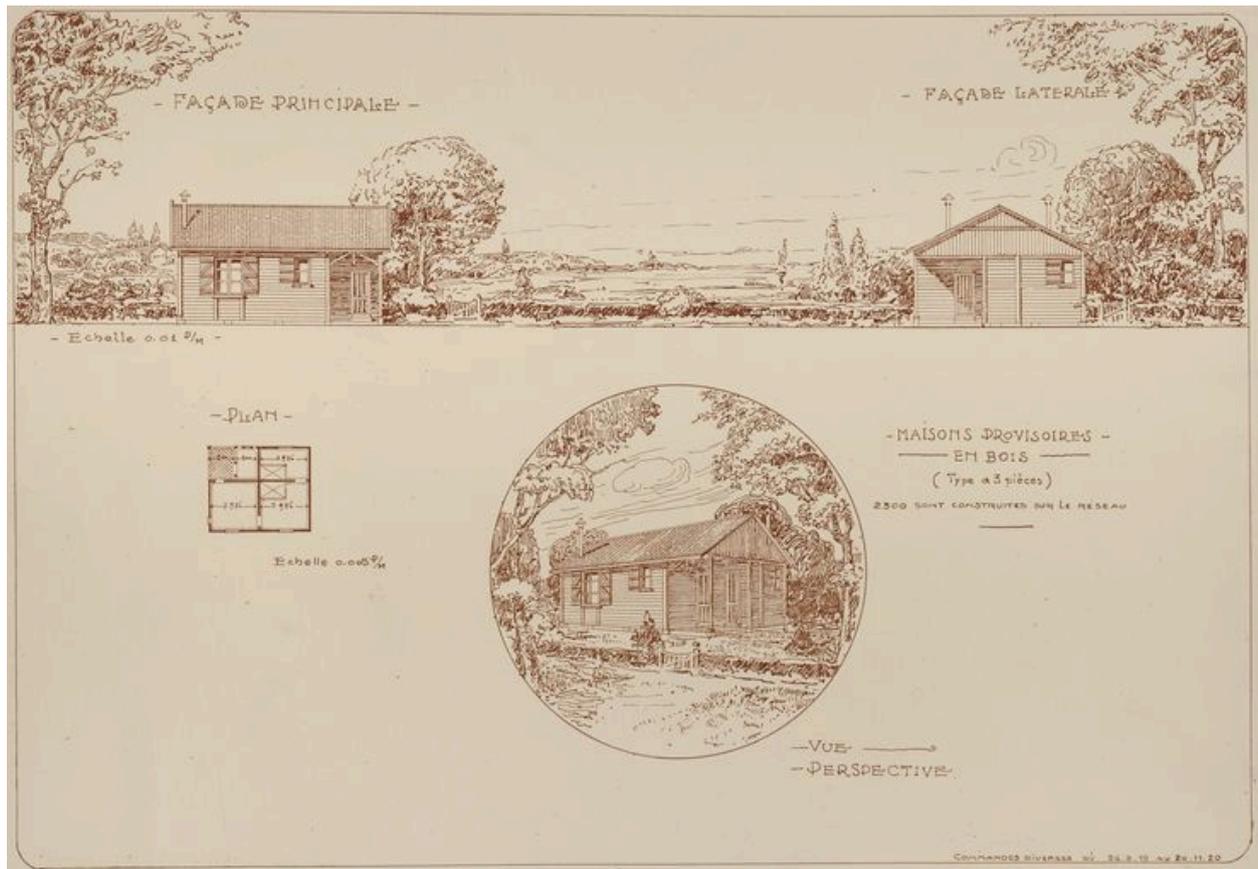
Ancienne cité jardin de la Compagnie des chemins de fer du Nord, dite cité de Quessy ou cité de Tergnier (IA02010652) Hauts-de-France, Aisne, Tergnier, Quessy, La Cité

Ancien château, puis cité jardin de la Compagnie des Chemins de fer du Nord, dite cité Tourtier ou cité du Château (IA80003405) Hauts-de-France, Somme, Longueau, rue des Jardiniers, allée des Rosiers, allée des Aubépines, allée des Acacias, allée des Tilleuls

Ancienne cité de la Compagnie des Chemins de fer du Nord, dite de la Canardière, à Glisy (IA80003416) Hauts-de-France, Somme, Glisy, la Canardière, rue des Fontaines-Bleues

Auteur(s) du dossier : Isabelle Barbedor

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



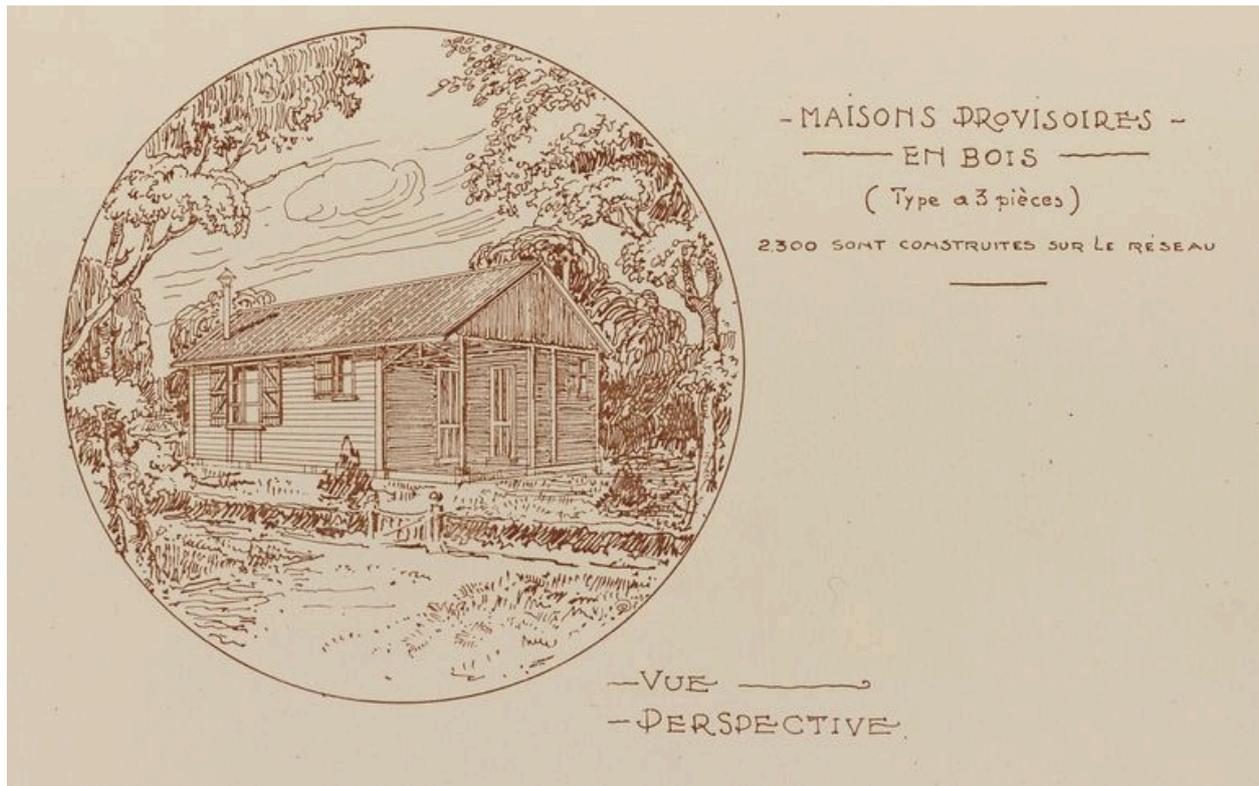
Maisons provisoires en bois (logement à 3 pièces), vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).

IVR22_20048010717NUCA

Auteur de l'illustration : Centre des Archives du Monde du Travail

(c) Archives nationales du monde du travail

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

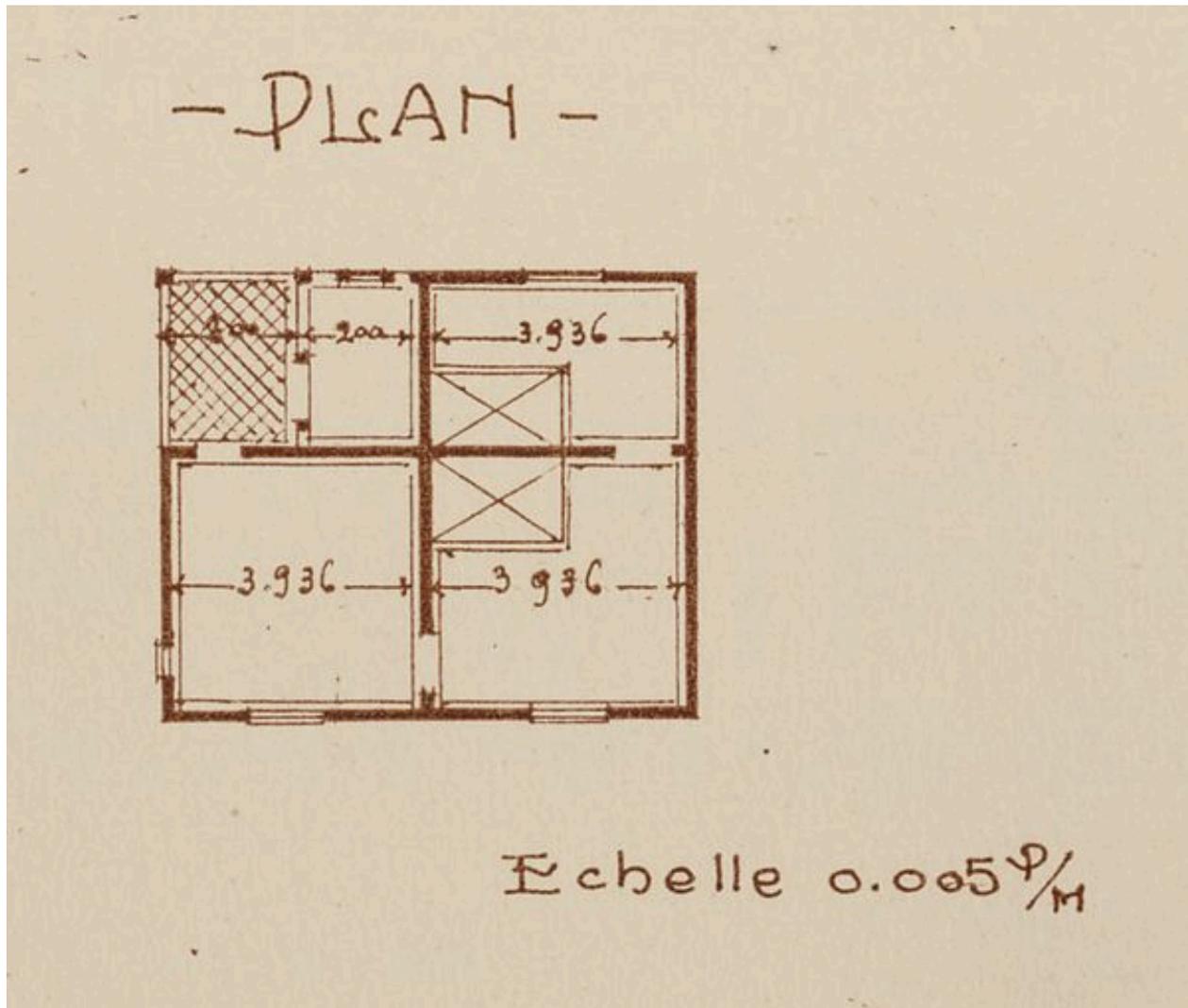


Maisons provisoires en bois (logement à 3 pièces), vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).

IVR22_20048010718NUCA

Auteur de l'illustration : Centre des Archives du Monde du Travail

(c) Archives nationales du monde du travail ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

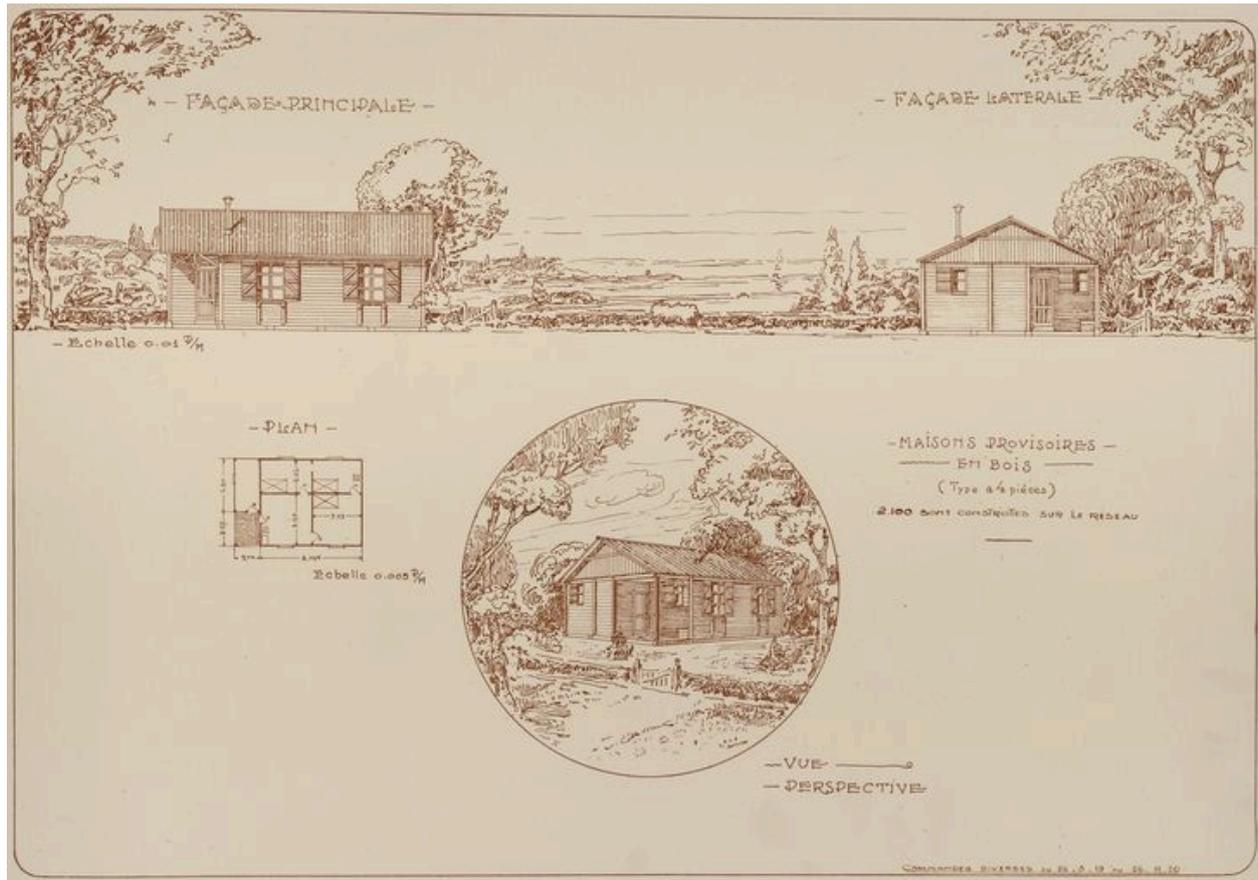


Maisons provisoires en bois (logement à 3 pièces), vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).

IVR22_20048010719NUCA

Auteur de l'illustration : Centre des Archives du Monde du Travail

(c) Archives nationales du monde du travail ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maisons provisoires en bois (logement à 4 pièces), vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).

IVR22_20048010720NUCA

Auteur de l'illustration : Centre des Archives du Monde du Travail

(c) Archives nationales du monde du travail

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

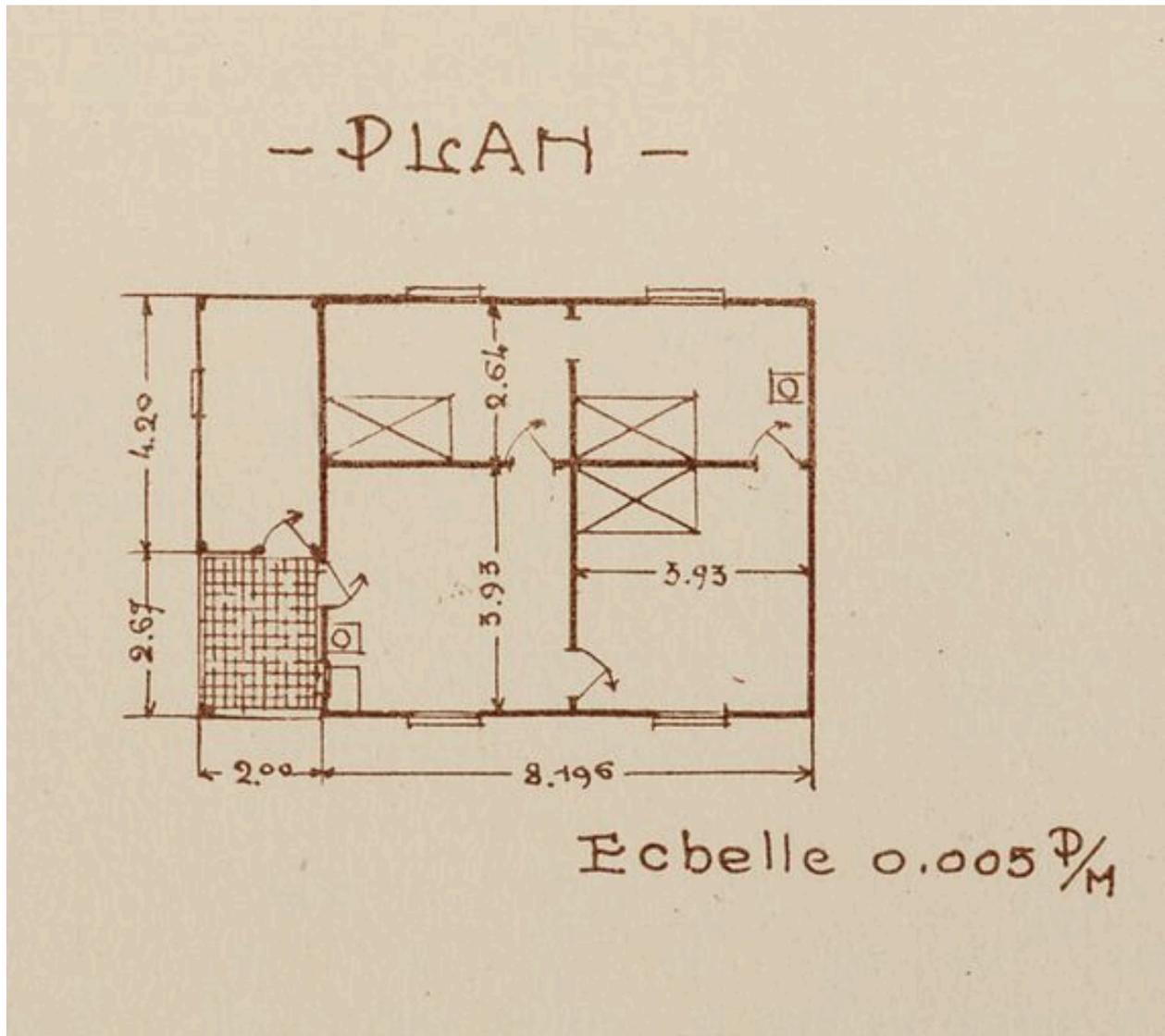


Maisons provisoires en bois (logement à 4 pièces), vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).

IVR22_20048010721NUCA

Auteur de l'illustration : Centre des Archives du Monde du Travail

(c) Archives nationales du monde du travail ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

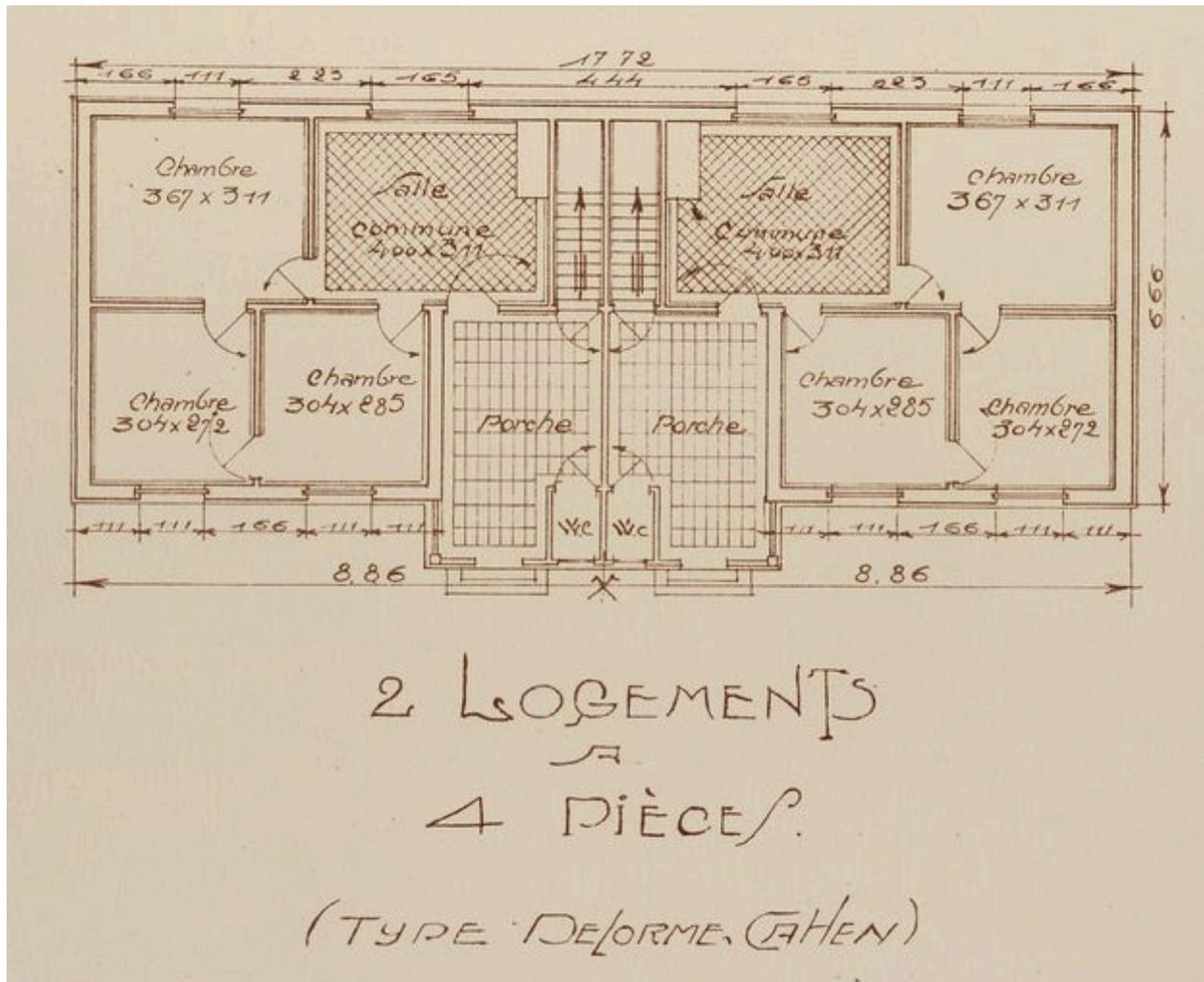


Maisons provisoires en bois (logement à 4 pièces), vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).

IVR22_20048010722NUCA

Auteur de l'illustration : Centre des Archives du Monde du Travail

(c) Archives nationales du monde du travail ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



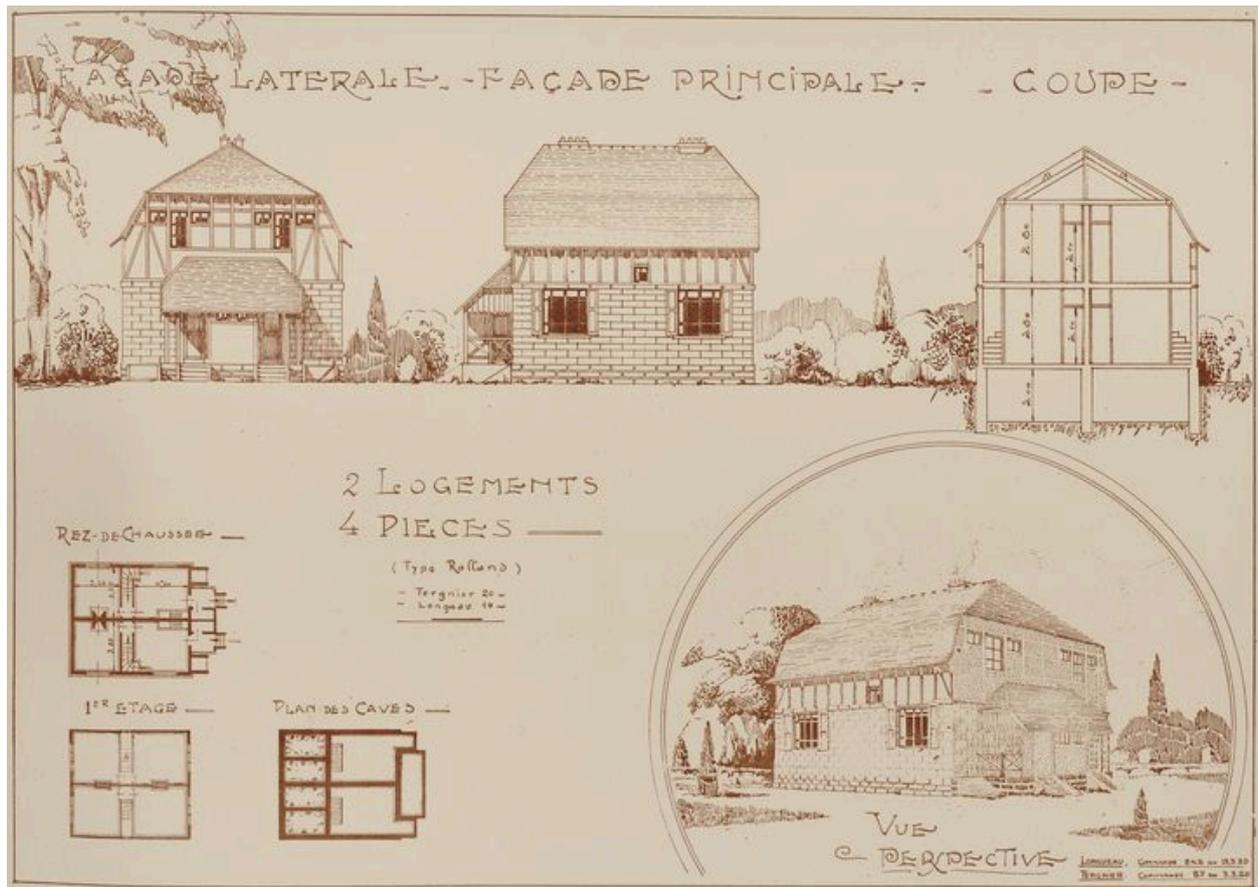
Type Delorme-Cahen. 2 logements de 4 pièces. vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).

IVR22_20048010724NUCA

Auteur de l'illustration : Centre des Archives du Monde du Travail

(c) Archives nationales du monde du travail

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Type Rolland. 2 logements de 4 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).

IVR22_20048010725NUCA

Auteur de l'illustration : Centre des Archives du Monde du Travail

(c) Archives nationales du monde du travail ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

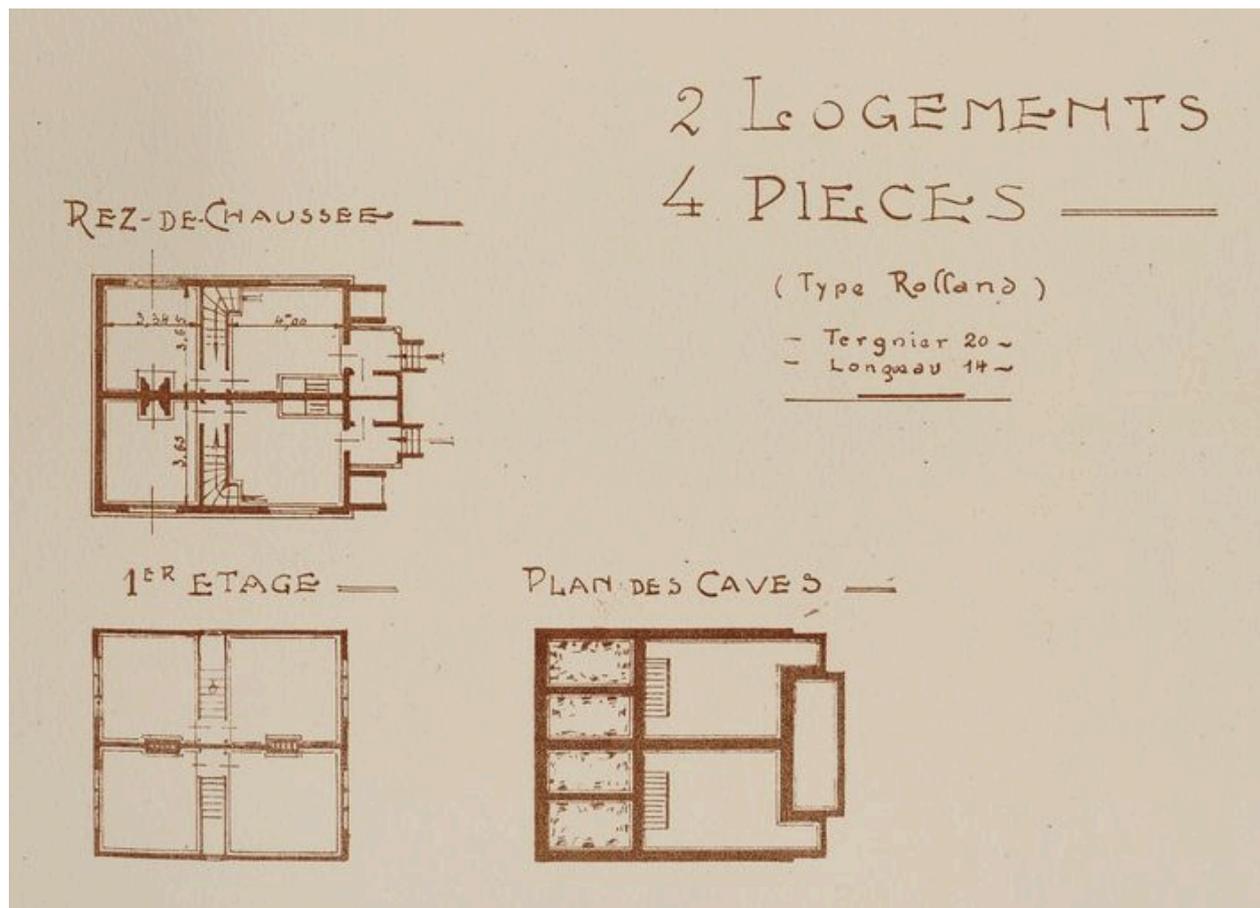


Type Rolland. 2 logements de 4 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).

IVR22_20048010726NUCA

Auteur de l'illustration : Centre des Archives du Monde du Travail

(c) Archives nationales du monde du travail ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

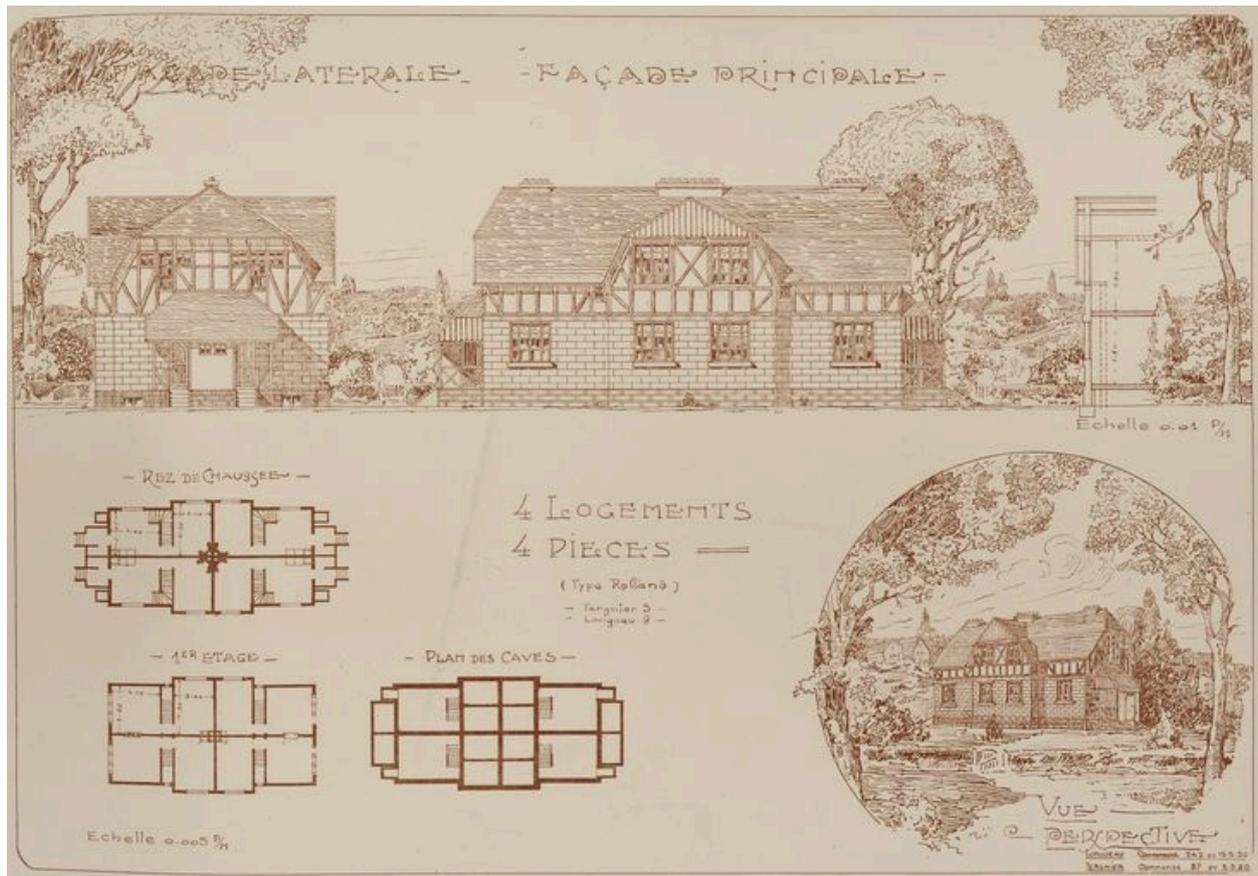


Type Rolland. 2 logements de 4 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).

IVR22_20048010727NUCA

Auteur de l'illustration : Centre des Archives du Monde du Travail

(c) Archives nationales du monde du travail ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

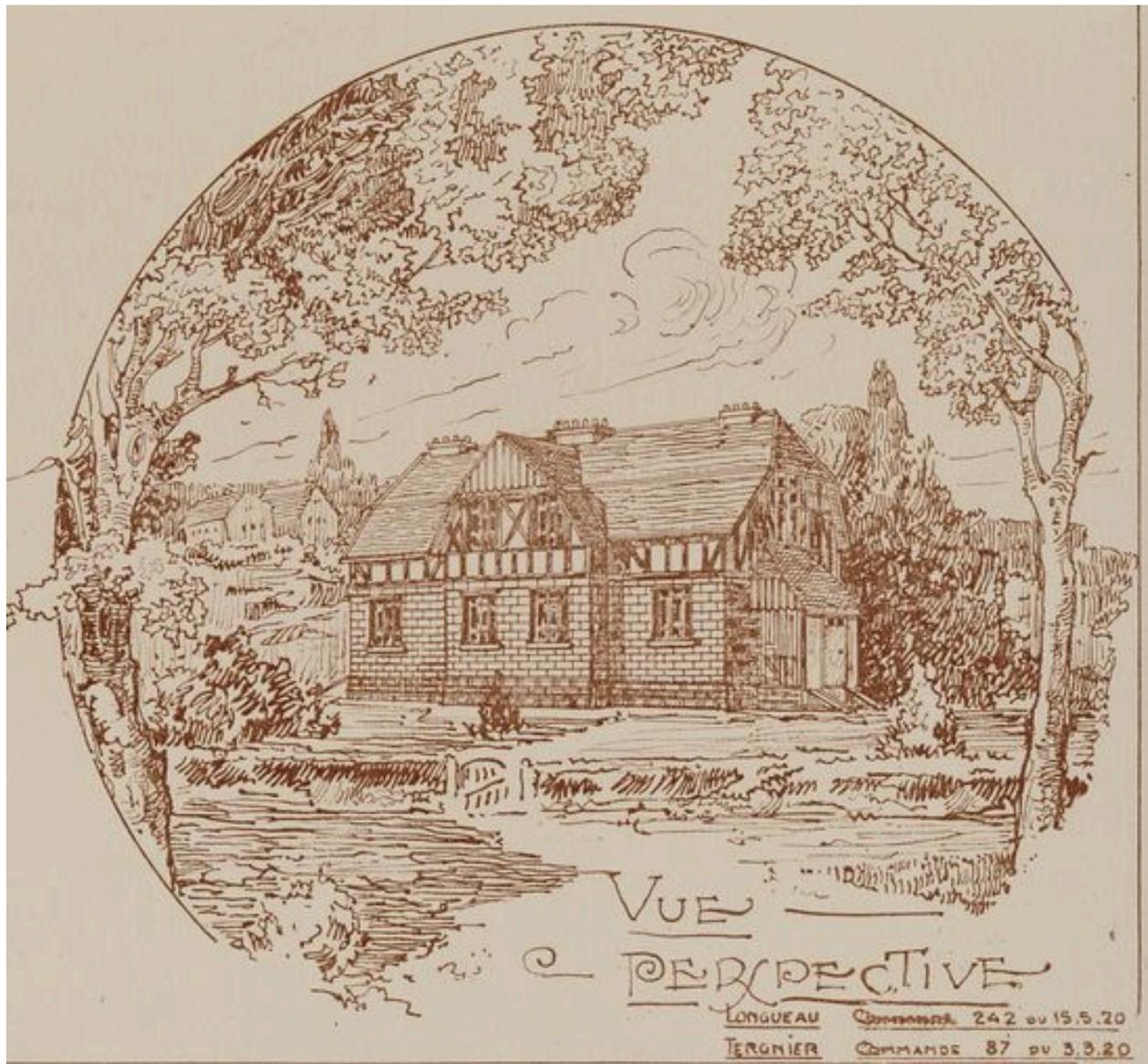


Type Rolland. 4 logements de 4 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).

IVR22_20048010728NUCA

Auteur de l'illustration : Centre des Archives du Monde du Travail

(c) Archives nationales du monde du travail ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

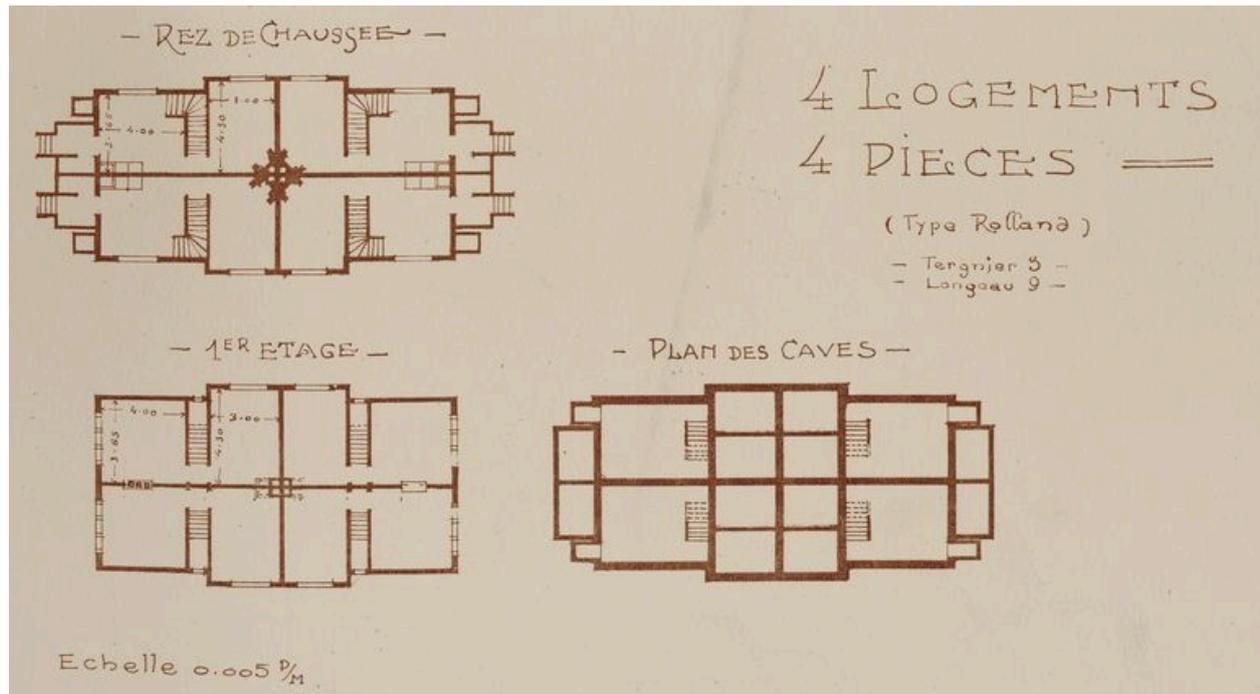


Type Rolland. 4 logements de 4 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).

IVR22_20048010729NUCA

Auteur de l'illustration : Centre des Archives du Monde du Travail

(c) Archives nationales du monde du travail ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

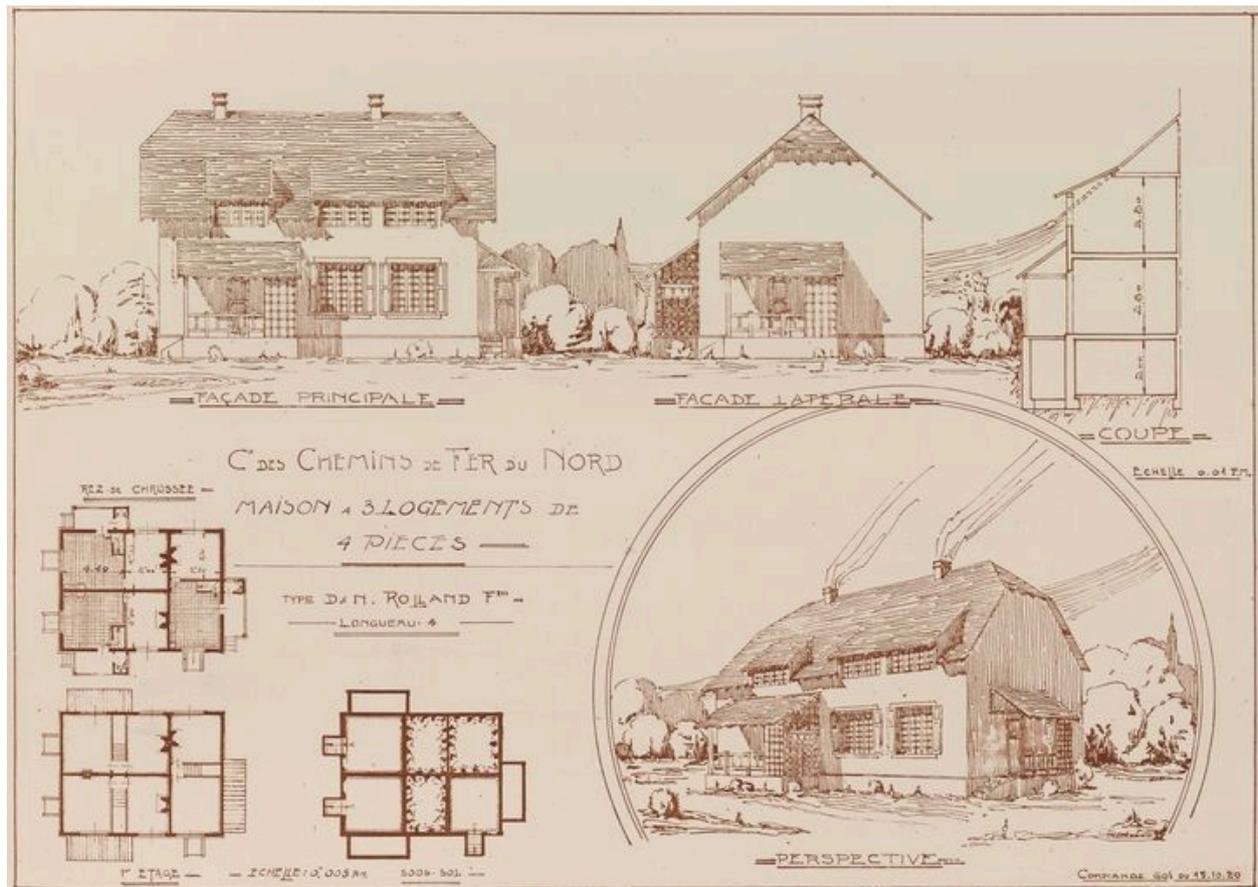


Type Rolland. 4 logements de 4 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).

IVR22_20048010730NUCA

Auteur de l'illustration : Centre des Archives du Monde du Travail

(c) Archives nationales du monde du travail ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



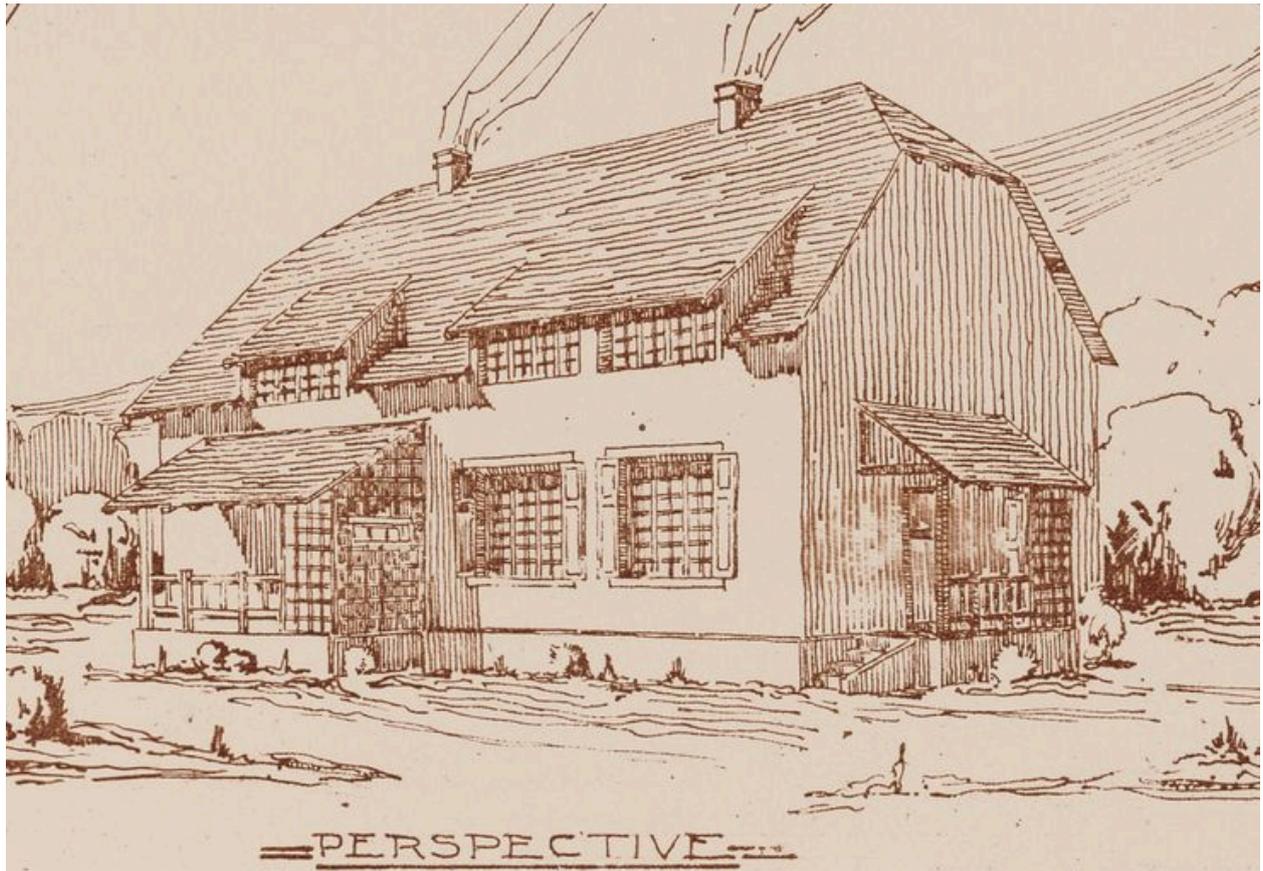
Type D. N. Rolland frères. 3 logements de 4 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).

IVR22_20048010731NUCA

Auteur de l'illustration : Centre des Archives du Monde du Travail

(c) Archives nationales du monde du travail

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



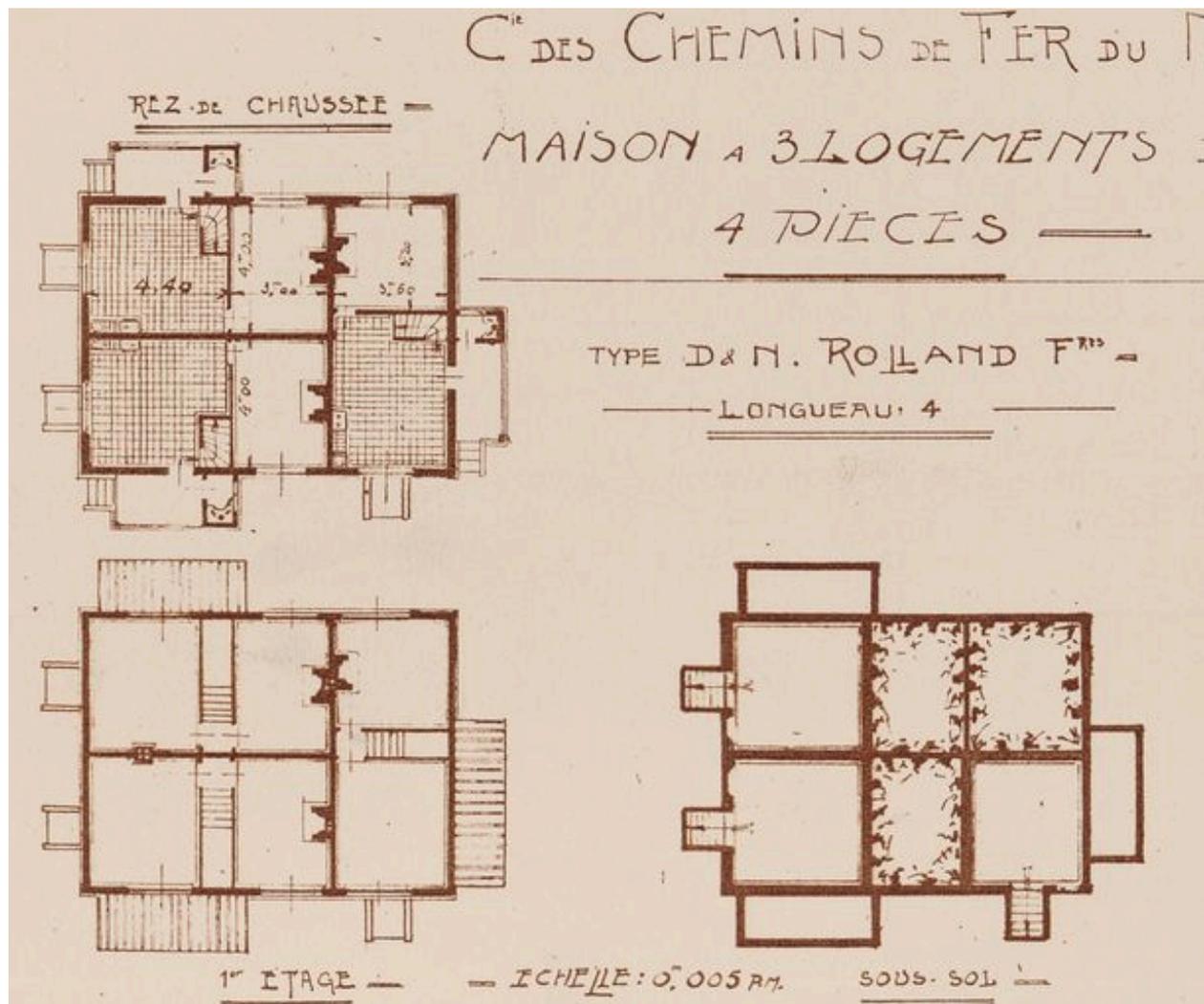
Type D. N. Rolland frères. 3 logements de 4 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).

IVR22_20048010732NUCA

Auteur de l'illustration : Centre des Archives du Monde du Travail

(c) Archives nationales du monde du travail

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



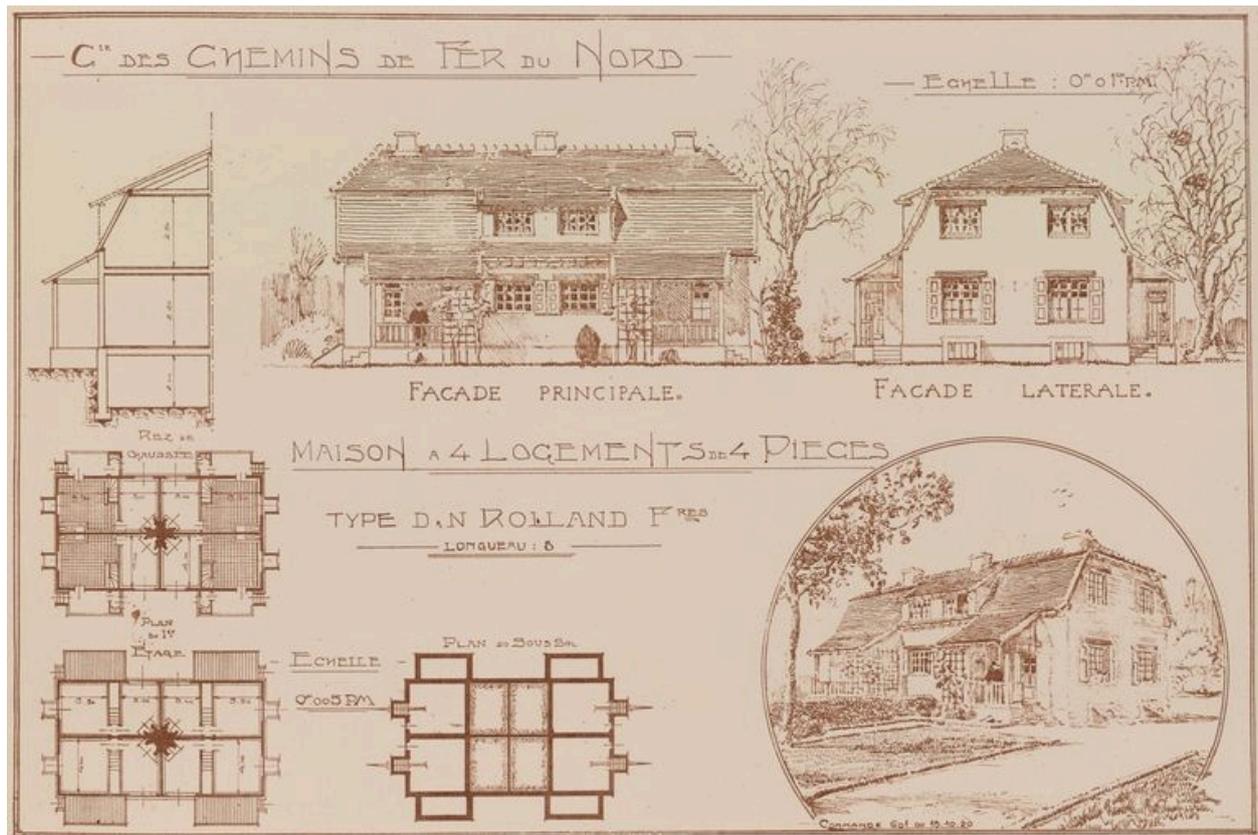
Type D. N. Rolland frères. 3 logements de 4 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).

IVR22_20048010733NUCA

Auteur de l'illustration : Centre des Archives du Monde du Travail

(c) Archives nationales du monde du travail

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



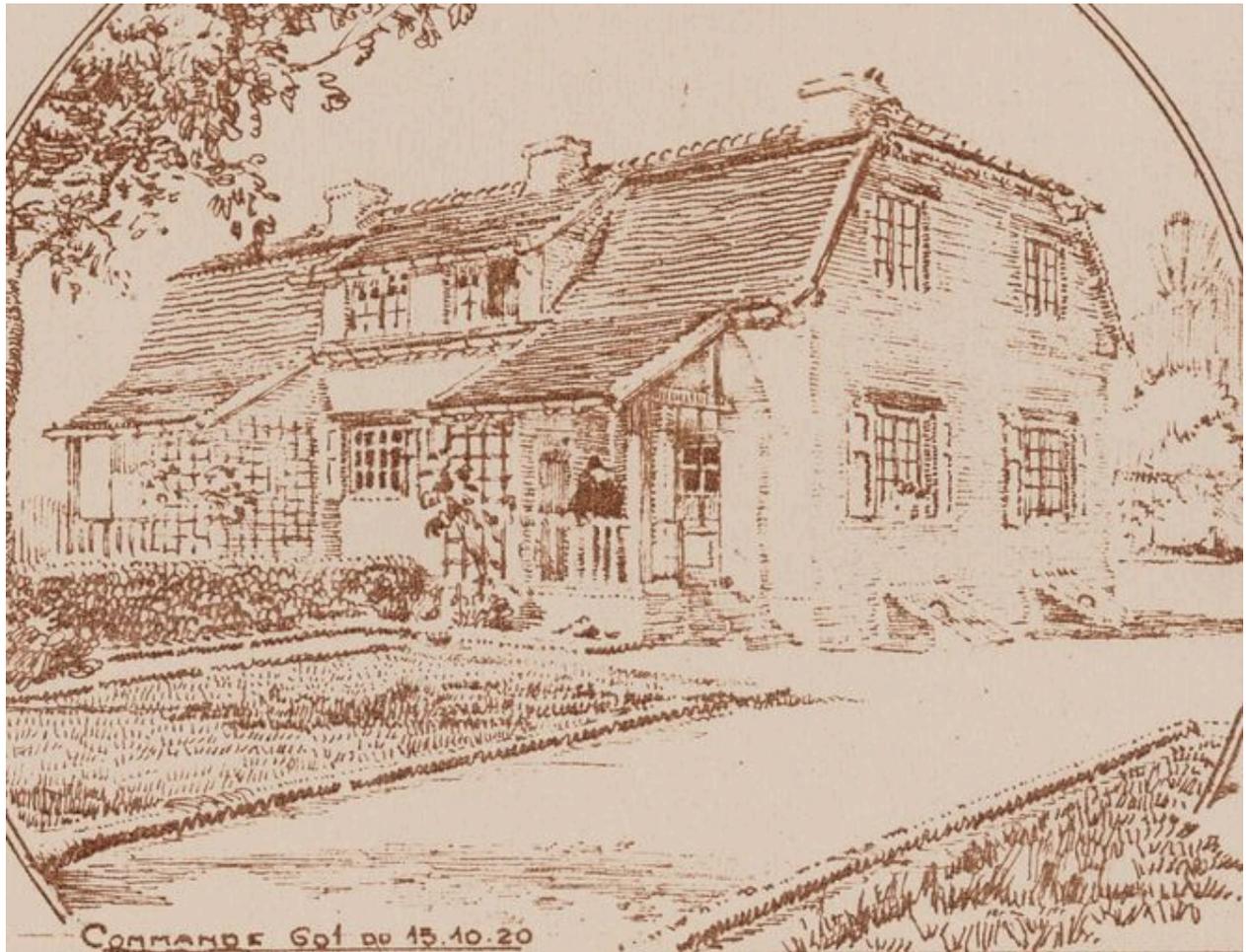
Type D. N. Rolland frères. 4 logements de 4 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).

IVR22_20048010734NUCA

Auteur de l'illustration : Centre des Archives du Monde du Travail

(c) Archives nationales du monde du travail

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



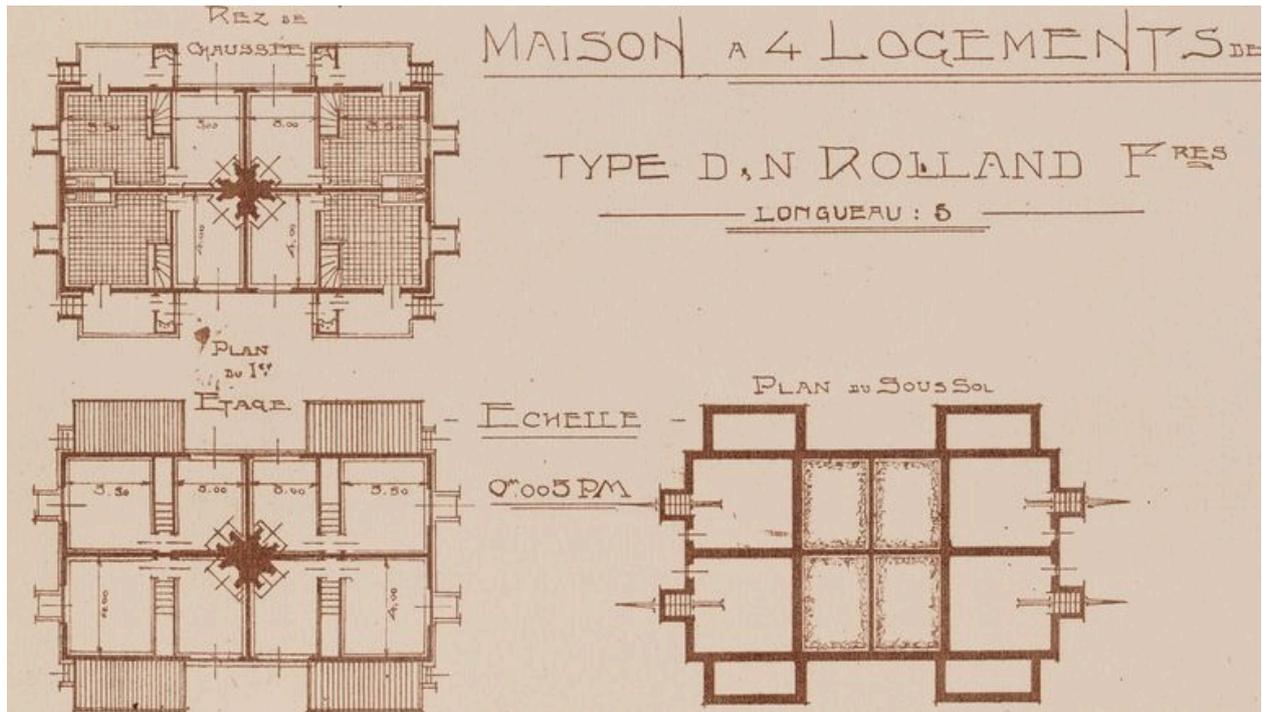
Type D. N. Rolland frères. 4 logements de 4 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).

IVR22_20048010735NUCA

Auteur de l'illustration : Centre des Archives du Monde du Travail

(c) Archives nationales du monde du travail

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



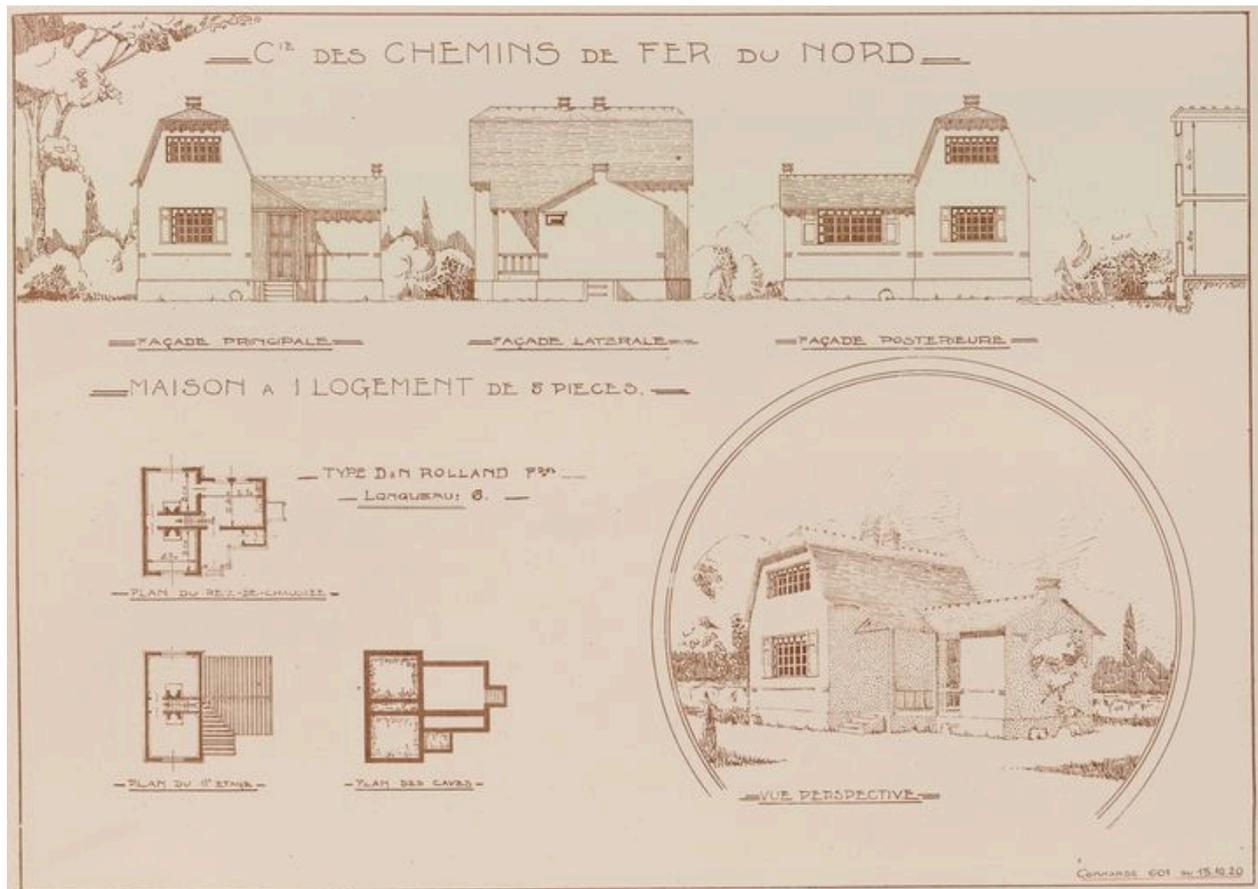
Type D. N. Rolland frères. 4 logements de 4 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).

IVR22_20048010736NUCA

Auteur de l'illustration : Centre des Archives du Monde du Travail

(c) Archives nationales du monde du travail

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Type D. N. Rolland frères. 1 logement de 5 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).

IVR22_20048010737NUCA

Auteur de l'illustration : Centre des Archives du Monde du Travail

(c) Archives nationales du monde du travail

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



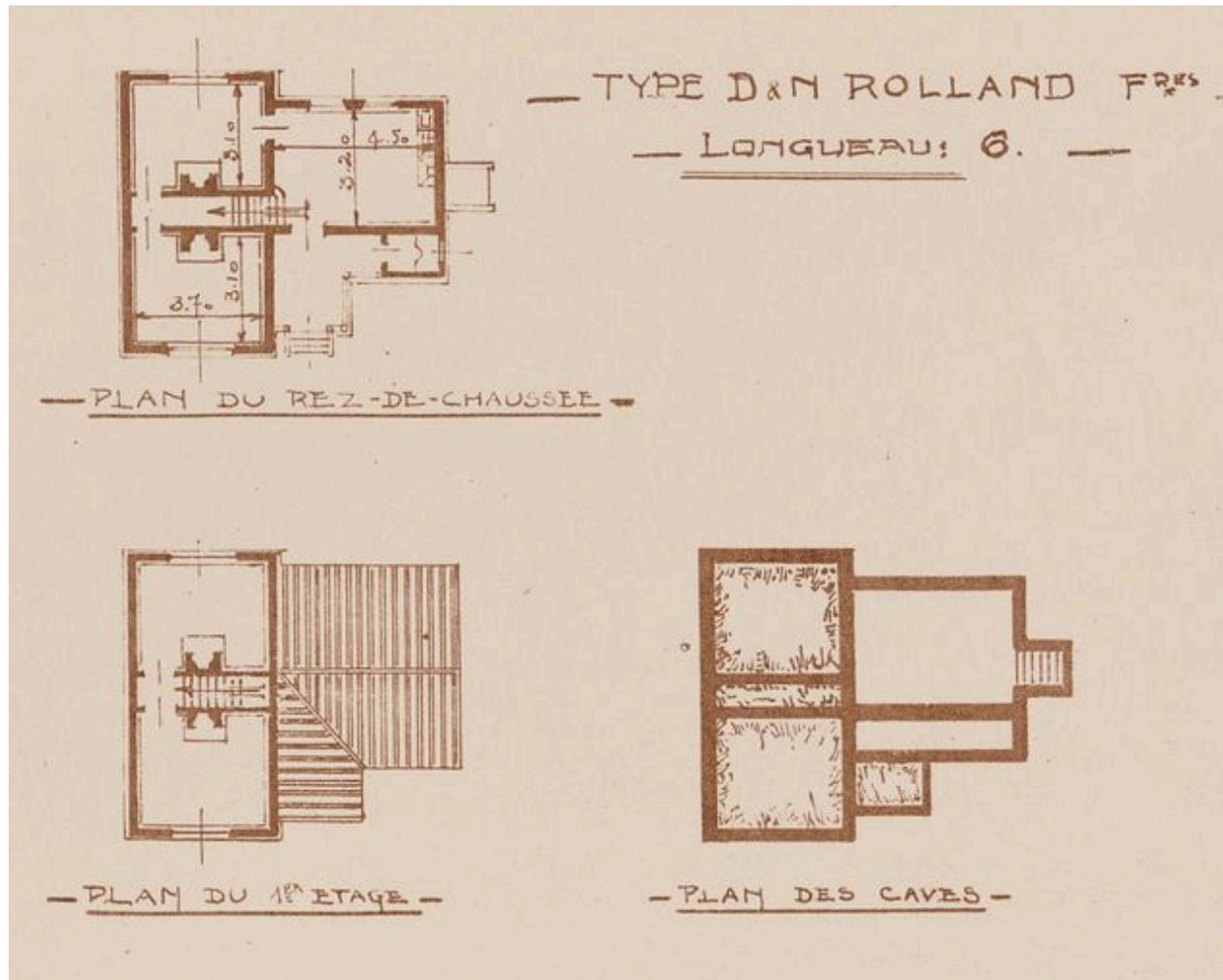
Type D. N. Rolland frères. 1 logement de 5 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).

IVR22_20048010738NUCA

Auteur de l'illustration : Centre des Archives du Monde du Travail

(c) Archives nationales du monde du travail

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



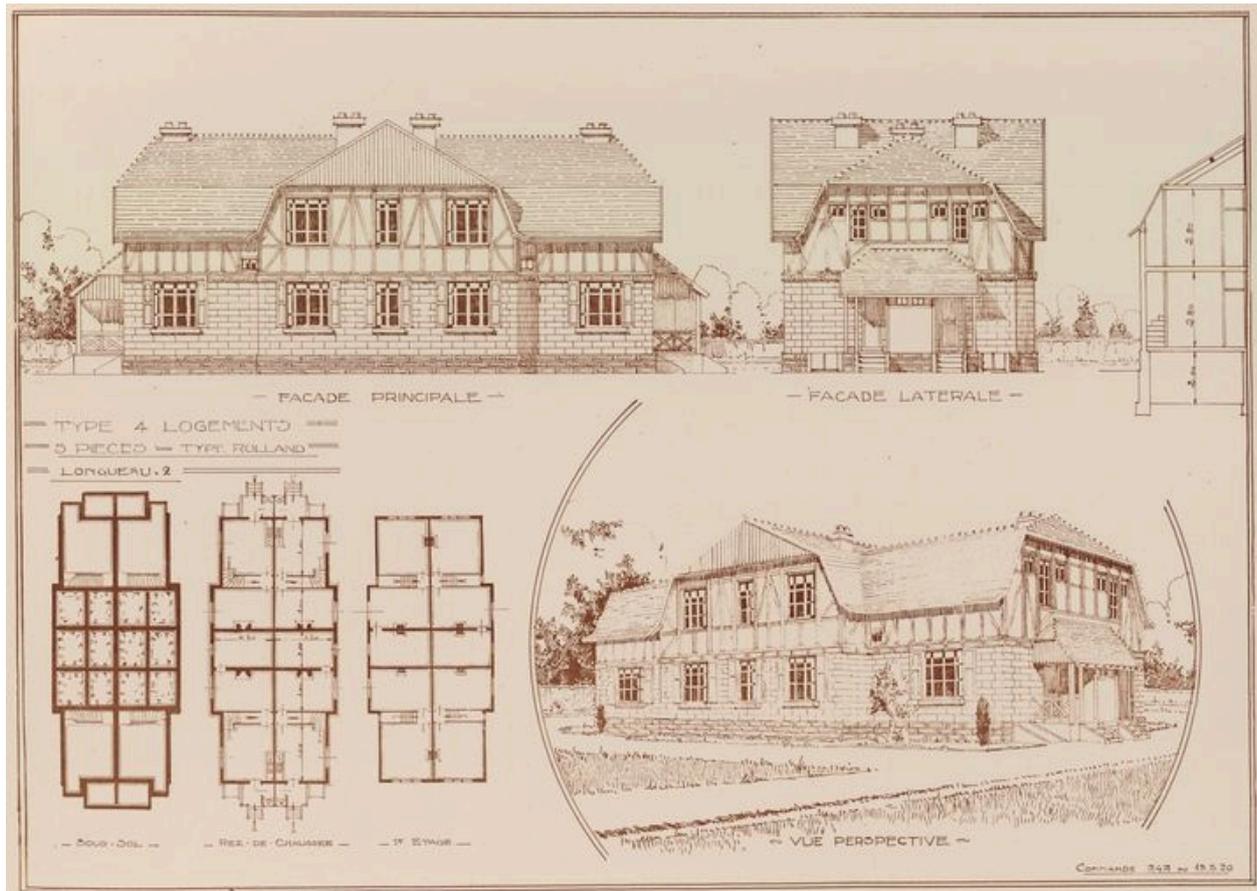
Type D. N. Rolland frères. 1 logement de 5 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).

IVR22_20048010739NUCA

Auteur de l'illustration : Centre des Archives du Monde du Travail

(c) Archives nationales du monde du travail

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



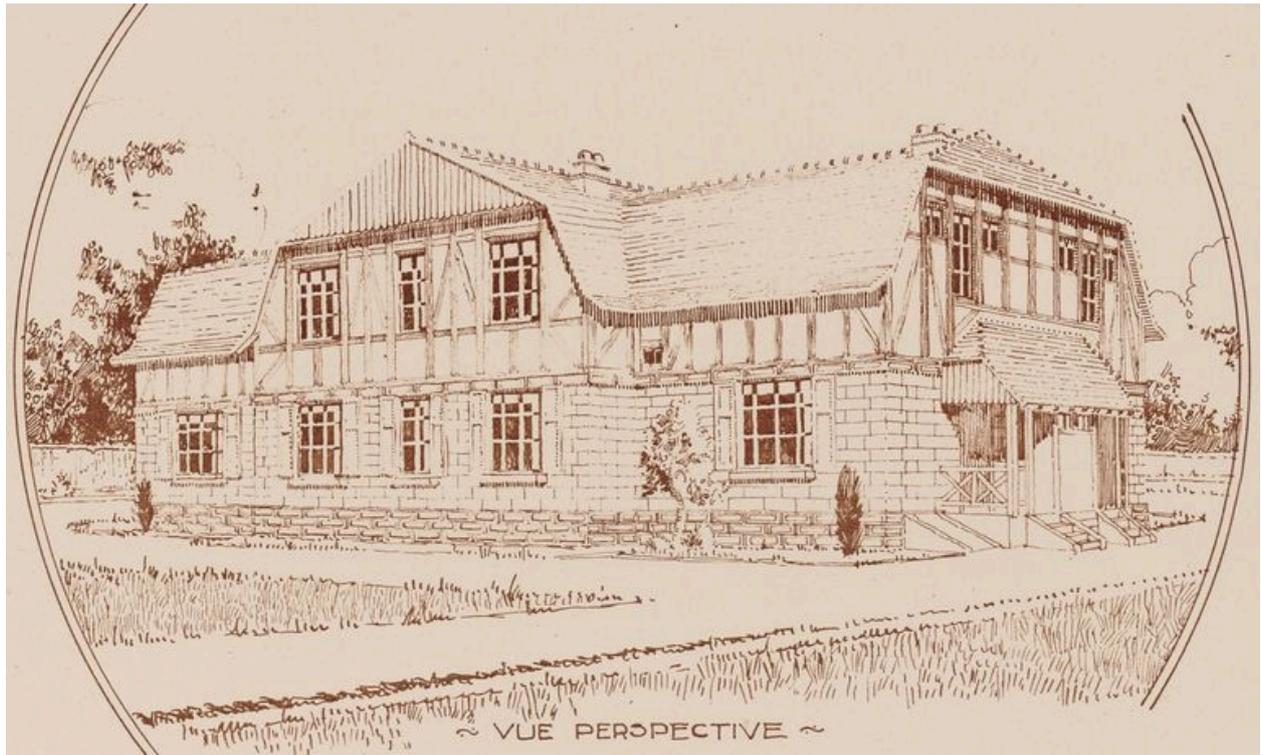
Type D. N. Rolland frères. 4 logements de 5 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).

IVR22_20048010740NUCA

Auteur de l'illustration : Centre des Archives du Monde du Travail

(c) Archives nationales du monde du travail

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



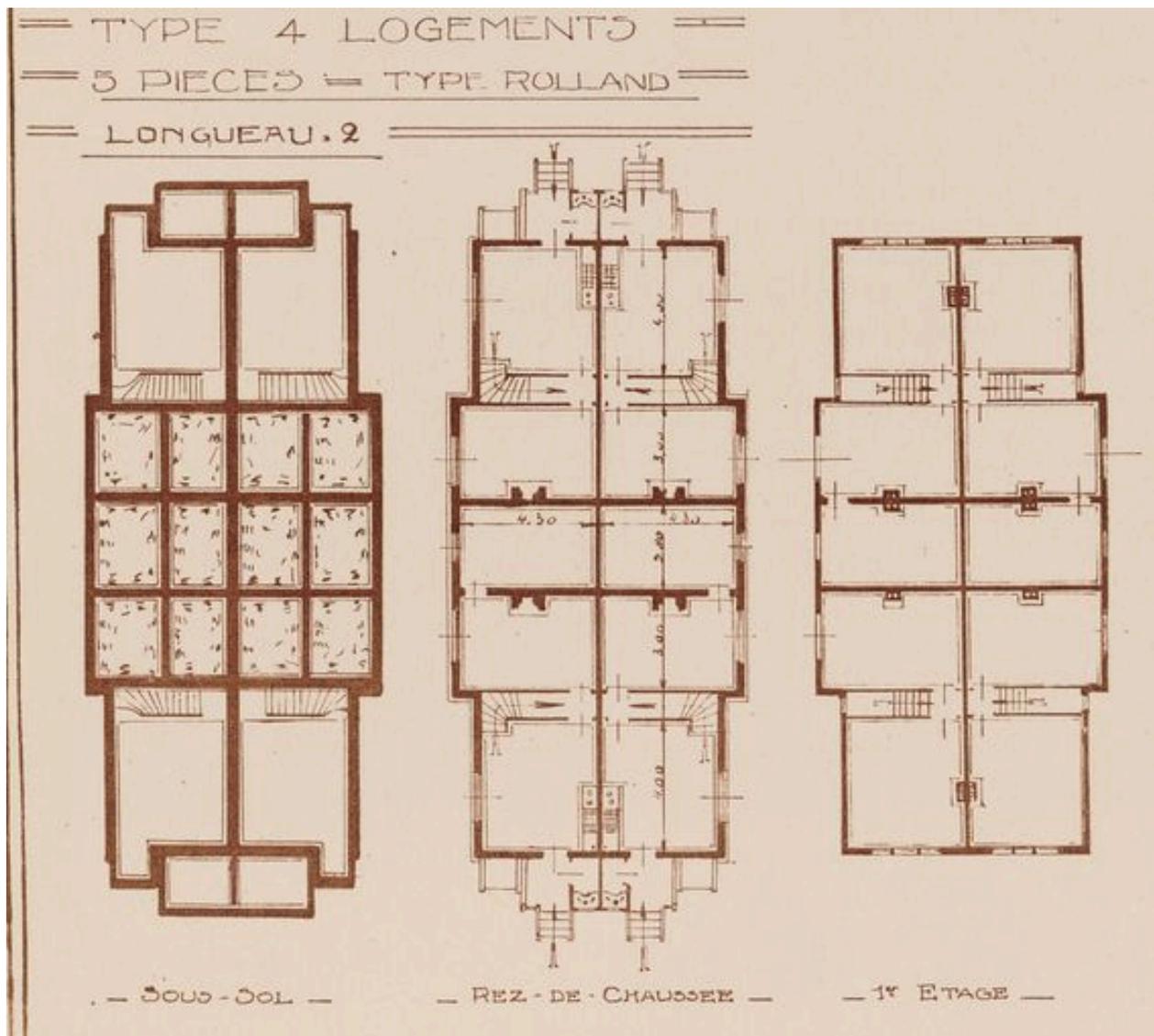
Type D. N. Rolland frères. 4 logements de 5 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).

IVR22_20048010741NUCA

Auteur de l'illustration : Centre des Archives du Monde du Travail

(c) Archives nationales du monde du travail

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



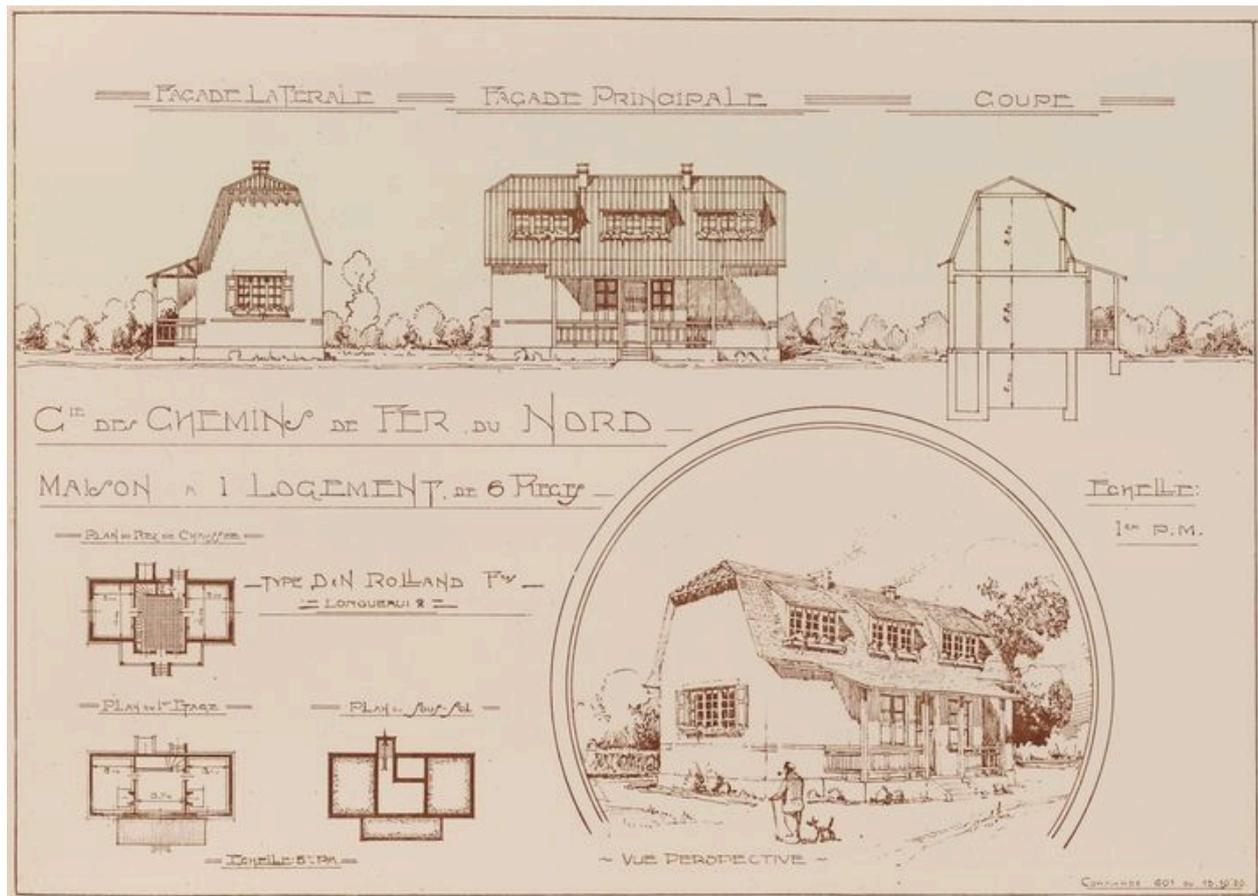
Type Rolland. 4 logements de 5 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).

IVR22_20048010742NUCA

Auteur de l'illustration : Centre des Archives du Monde du Travail

(c) Archives nationales du monde du travail

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Type D. N. Rolland frères. 1 logements de 6 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).

IVR22_20048010743NUCA

Auteur de l'illustration : Centre des Archives du Monde du Travail

(c) Archives nationales du monde du travail

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



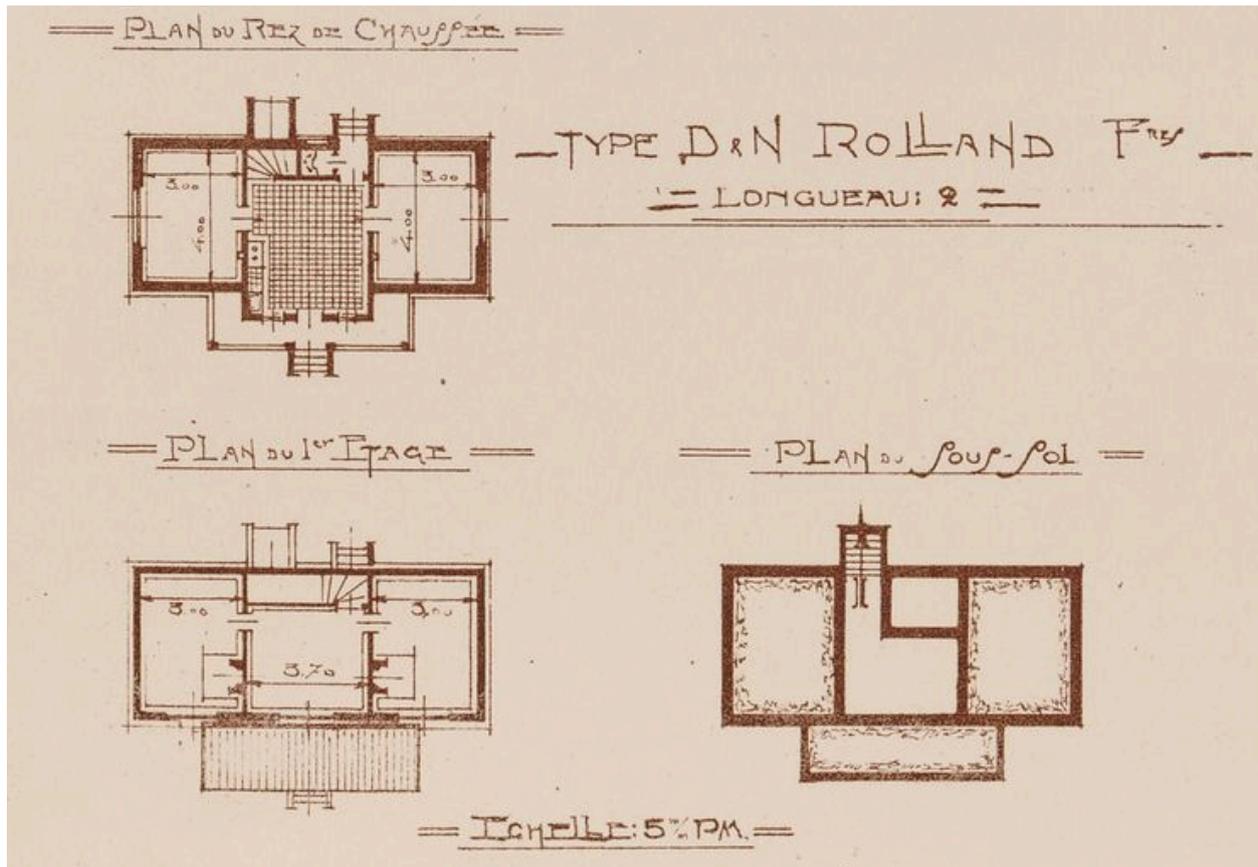
Type D. N. Rolland frères. 1 logements de 6 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).

IVR22_20048010744NUCA

Auteur de l'illustration : Centre des Archives du Monde du Travail

(c) Archives nationales du monde du travail

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



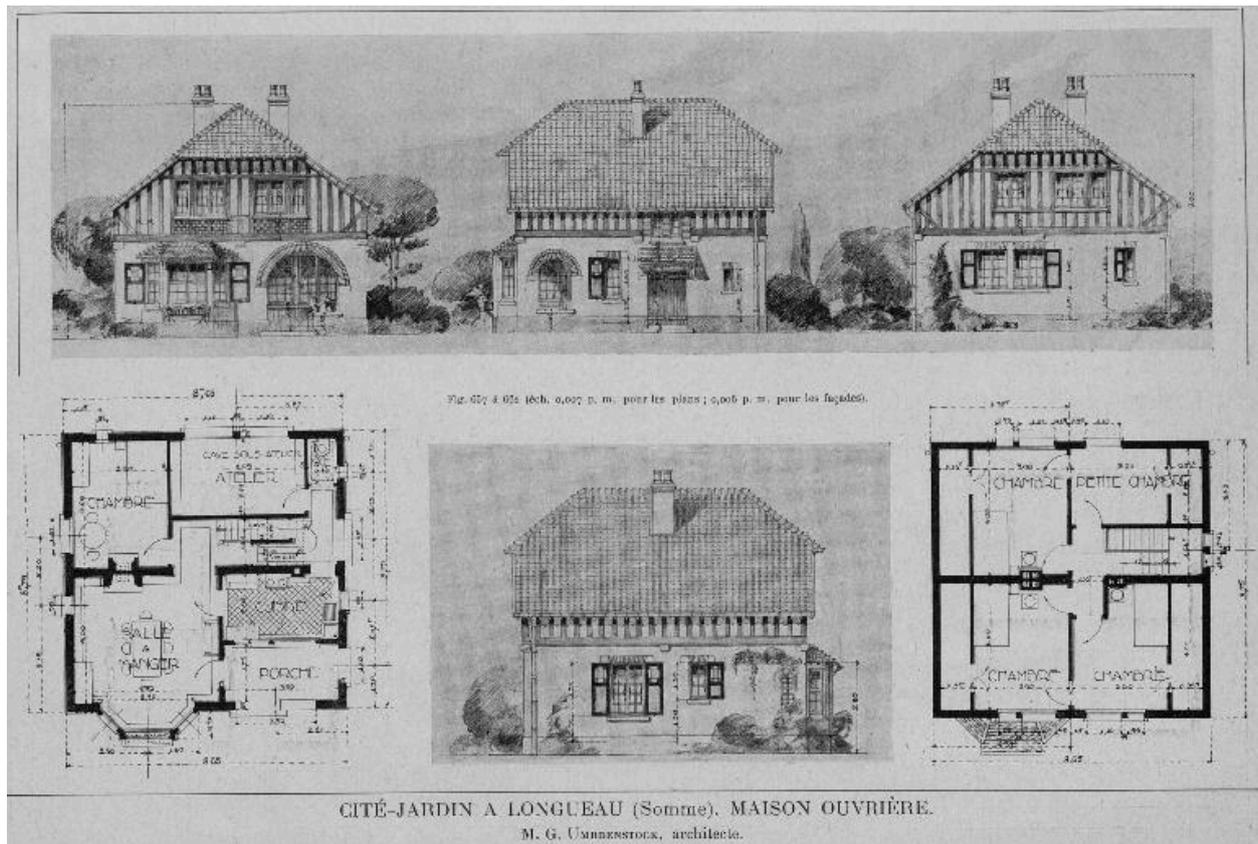
Type D. N. Rolland frères. 1 logements de 6 pièces, vers 1920 (C. A. M. T. ; 48 AQ 3301/2).

IVR22_20048010745NUCA

Auteur de l'illustration : Centre des Archives du Monde du Travail

(c) Archives nationales du monde du travail

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



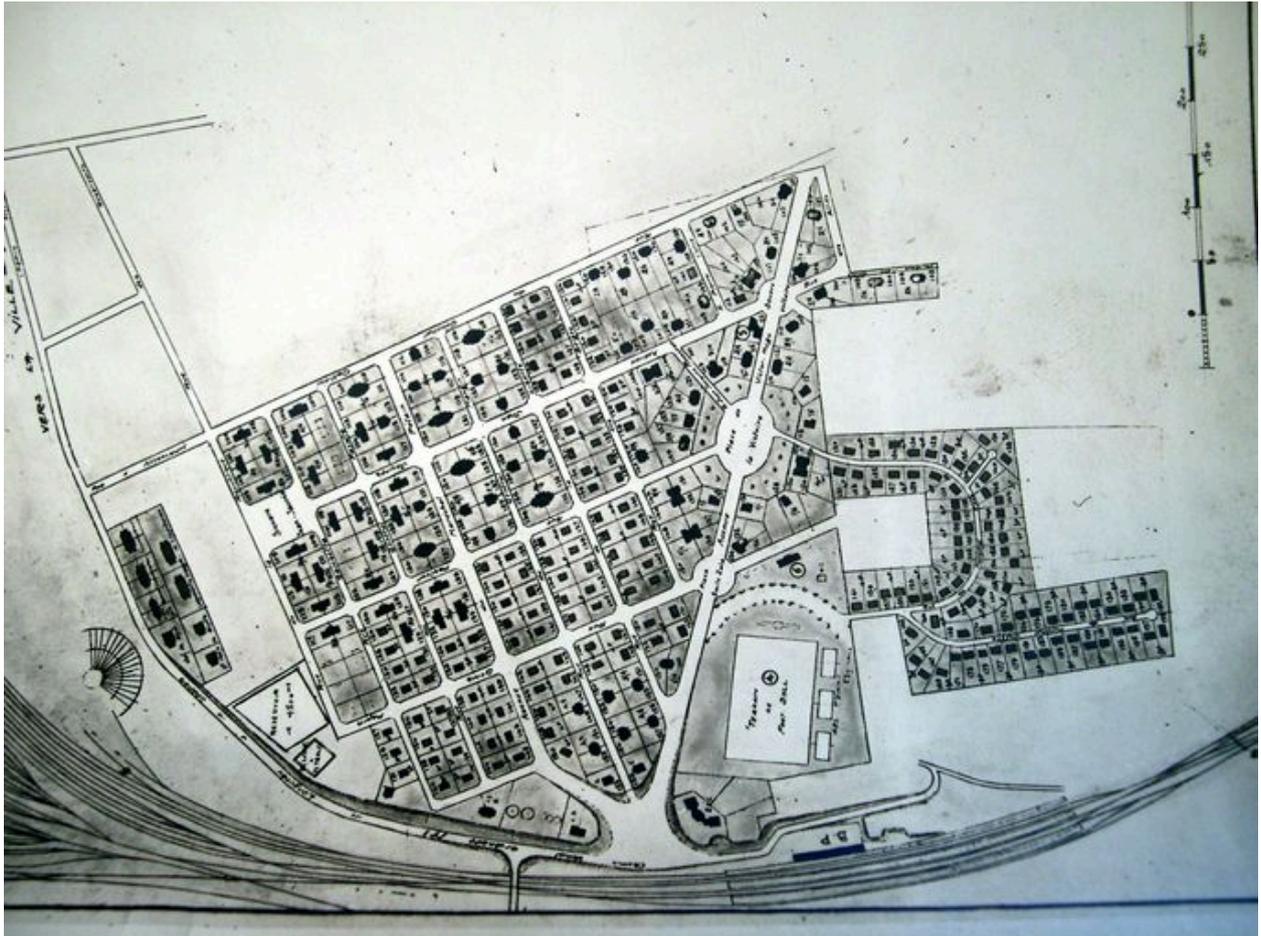
Cité-jardin à Longueau. Maisons ouvrières. Umbdenstck architecte. L'architecture usuelle, 1922.

IVR22_20048012037NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la cité jardin vers 1923 (C. A. M. T. ; 202 AQ 1189).

IVR22_20048010714NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La rue Victor-Hugo, photographie, vers 1924 (C. A. M. T. ; 202 AQ 1189).

IVR22_20048010715NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Archives nationales du monde du travail
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

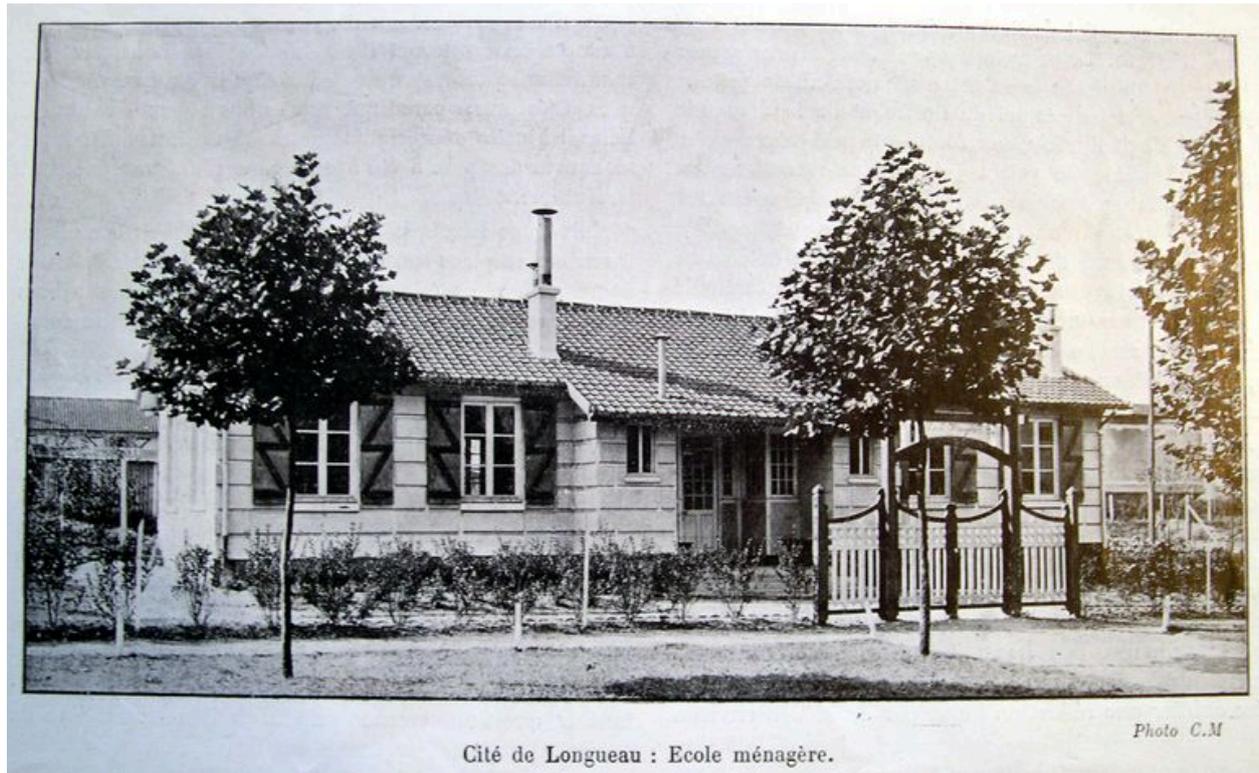


La cité de Longueau, photographie, vers 1924 (C. A. M. T. ; 202 AQ 1189).

IVR22_20048010746NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Archives nationales du monde du travail
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cité de Longueau. École ménagère [Type Delorme]. La construction Moderne, n° 11, 12 décembre 1926.

IVR22_20048010771NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



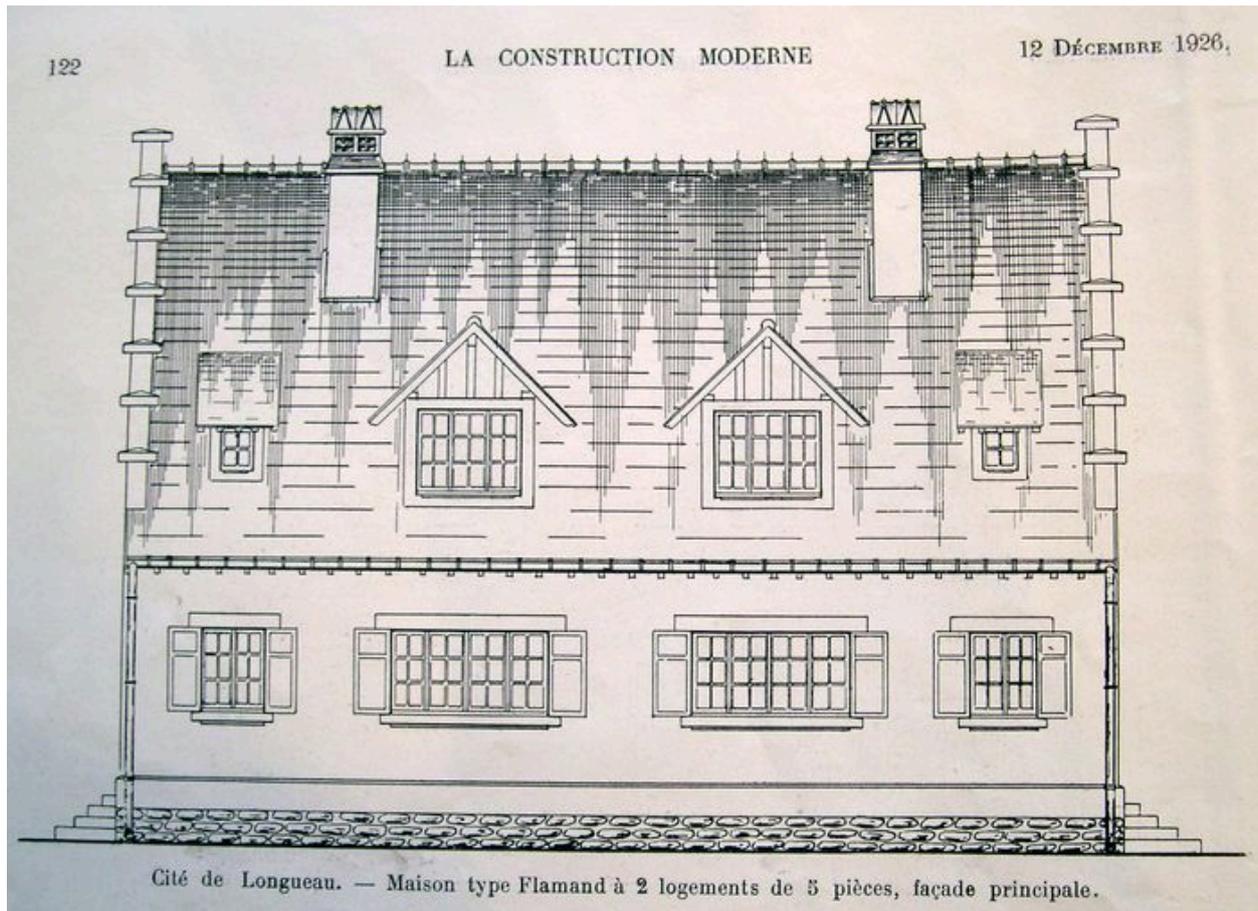
Maison de type flamand. La construction Moderne, n° 11, 12 décembre 1926.

IVR22_20048010774NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



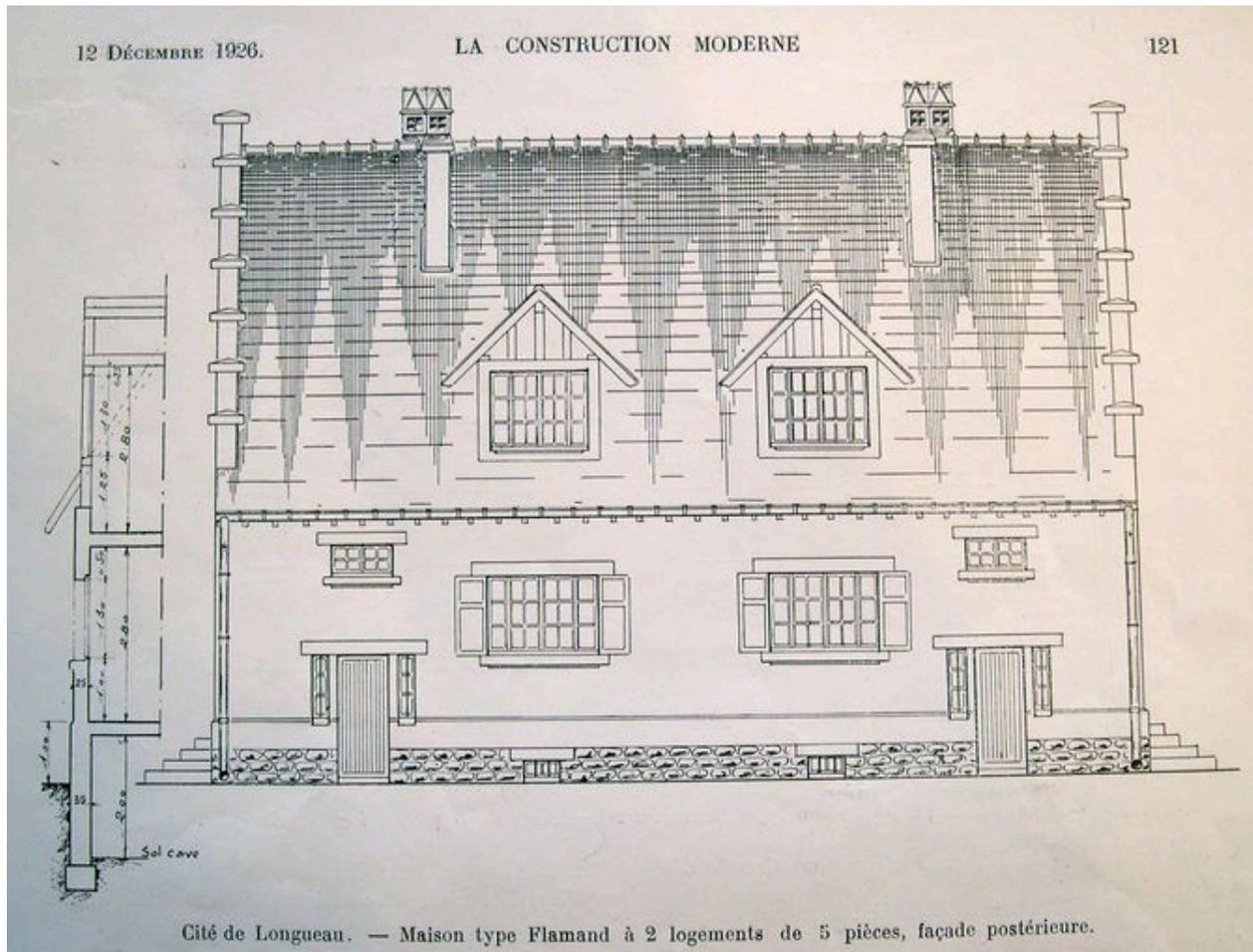
Maison de type flamand. Façade principale. La construction Moderne, n° 11, 12 décembre 1926

IVR22_20048010773NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



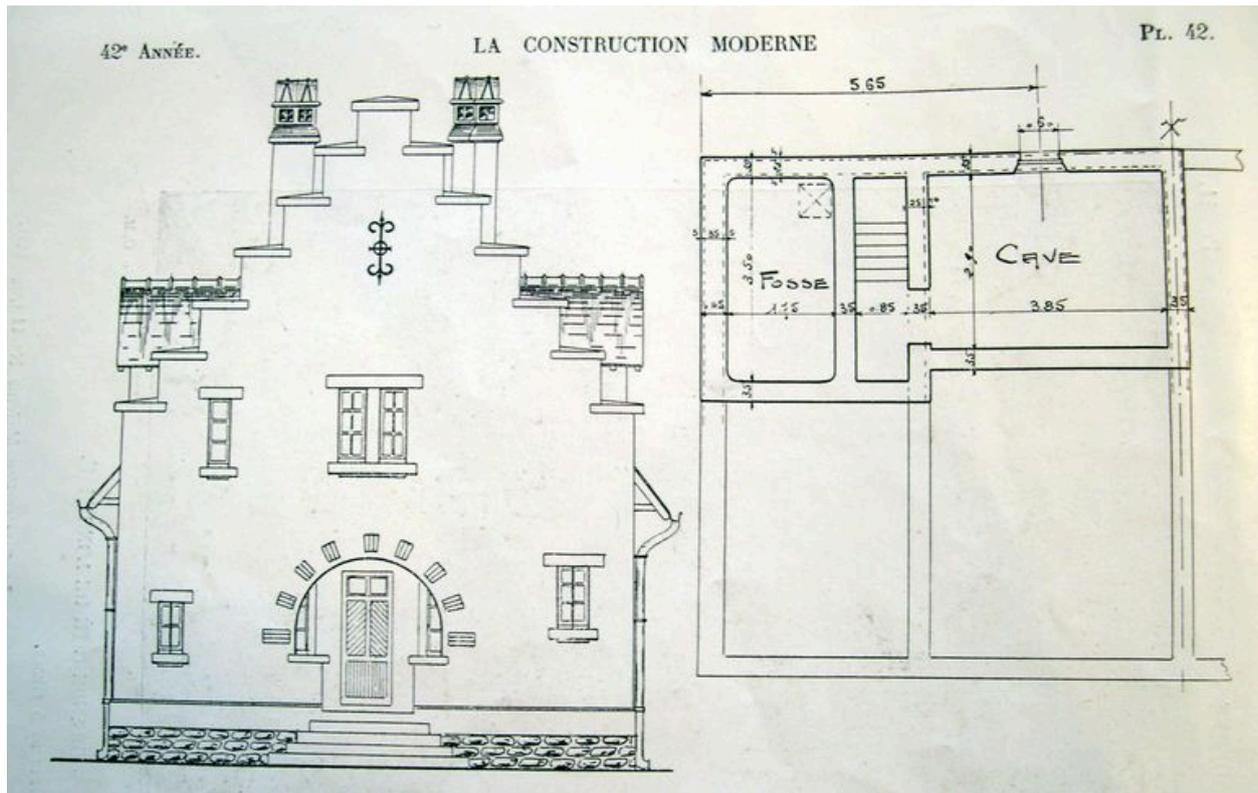
Maison de type flamand. Façade postérieure. La construction Moderne, n° 11, 12 décembre 1926.

IVR22_20048010772NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



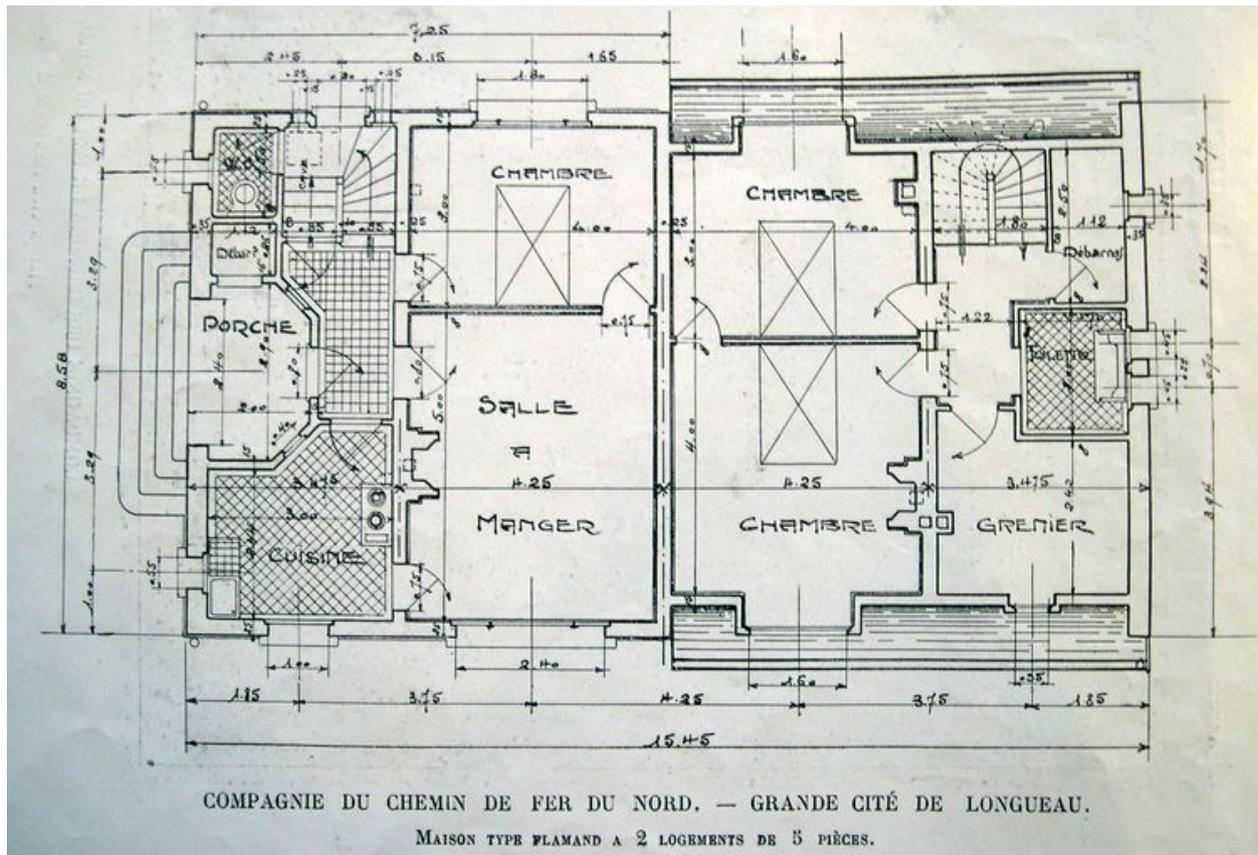
Maison de type flamand. Façade latérale et plan du sous-sol. La construction Moderne, n° 11, 12 décembre 1926

IVR22_20048010775NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison de type flamand. Plans. La construction Moderne, n° 11, 12 décembre 1926.

IVR22_20048010776NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison de deux logements à 4 pièces (Type Rolland). La construction Moderne, n° 11, 12 décembre 1926.

IVR22_20048010777NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison du chef du district. La construction Moderne, n° 4, 24 octobre 1926.

IVR22_20048010783NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la Grande cité, vers 1945 (AD Somme ; 15J 98).

IVR22_20048012035NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La cité, vue depuis les voies ferrées.

IVR22_20048001726XA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les maisons des chefs de train. Premières maisons de la cité construites vers 1910.

IVR32_20168006217NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les maisons des chefs de train. Premières maisons de la cité construites vers 1910.

IVR32_20168006218NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison de chef de train, rue Pierre-Sémard. Premières maisons de la cité construites vers 1910.

IVR32_20168006223NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison de chef de train, rue Pierre-Sémard. Premières maisons de la cité construites vers 1910.

IVR32_20168006222NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maisons reconstruites en 1946, rue Gaëtan-Lecomte, vue depuis la gare au sud.

IVR22_20048010465NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La rue Victor-Hugo, vue prise depuis le sud de la place de la Victoire.

IVR22_20048010440NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Rue du Général-de Gaulle.

IVR32_20168006212NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La rue Pasteur, maisons reconstruites en 1946, vue prise depuis la place de la Victoire. Rive nord maisons à étage, rive sud maisons en rez-de-chaussée, suivant les nouvelles préconisations.

IVR22_20048010441NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Rue Jean-Jaurès.

IVR32_20168006204NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Rue Jean-Jaurès.

IVR32_20168006210NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'ancien dispensaire, construit vers 1950.

IVR32_20168006202NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maisons (type Rolland), rue Jean-Jaurès.

IVR32_20168006203NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison à deux unités d'habitation de 4 pièces (type Rolland), rue de la Liberté.

IVR32_20168006205NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison à deux unités d'habitation de 4 pièces (type Rolland), rue de la Liberté.

IVR32_20168006206NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison à deux unités d'habitation (type Delorme), 139 et 141 rue Pierre-Curie.

IVR22_20048001728XA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefebure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison à deux unités d'habitation (type Delorme), 143 et 145 rue Pierre-Curie.

IVR22_20048010461NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison à deux unités d'habitation (type Delorme), rue des Belges.

IVR32_20168006208NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison à deux unités d'habitation (type Delorme), rue des Belges, façade postérieure.

IVR32_20168006209NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maisons (type Rolland), rue Victor-Hugo.

IVR32_20168006211NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison (type Sentier), rue de la République.

IVR32_20168006213NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maisons (type Sentier), rue de la République.

IVR32_20168006214NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison, à côté des réservoirs.

IVR32_20168006215NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les anciens réservoirs.

IVR32_20168006216NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Rue Pasteur. Maisons en rez-de-chaussée construites en 1946.

IVR32_20168006207NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'église, reconstruite au nord de la cité, dans l'axe de la rue du Général-De Gaulle.

IVR32_20168006239NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'ancien dispensaire, construit vers 1950.

IVR32_20168006219NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'ancien dispensaire, vue de détail sur la façade principale.

IVR32_20168006220NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



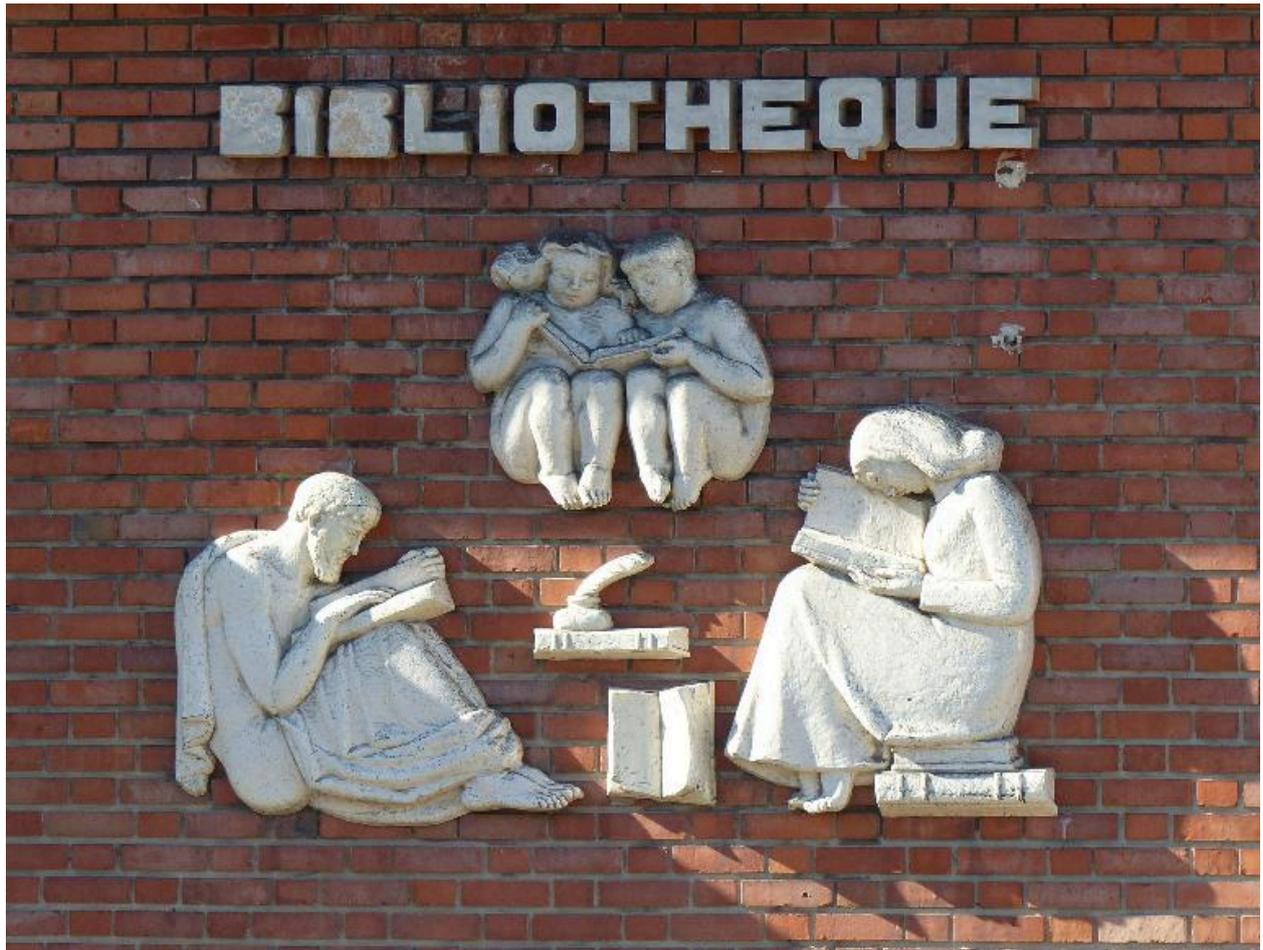
La bibliothèque, construite en 1950.

IVR32_20168006224NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La bibliothèque. Vue de détail sur le décor sculpté de la façade.

IVR32_20168006221NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison, rue de la Liberté.

IVR32_20168006477NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation